



## Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.5  
24 septembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA CINQUIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le lundi 23 septembre 1985, à 15 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)  
puis : M. MOSELEY (Barbade)  
(Vice-président)  
puis : M. GUISSOU (Burkina Faso)  
(Vice-président)

- Allocution de Son Excellence M. Alan García Pérez, Président de la République du Pérou
- Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : deuxième rapport du Bureau [8] (suite)
- Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Stray (Norvège)  
M. Caputo (Argentine)  
M. Gama (Portugal)  
M. Nzevimana (Burundi)  
M. Hameed (Sri Lanka)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 35.

ALLOCUTION DE S. EXC. M. ALAN GARCIA PEREZ, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU PEROU

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Cet après-midi, l'Assemblée va entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

S. Exc. M. Alan García Pérez, président de la République du Pérou, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. Exc. M. Alan García Pérez, président de la République du Pérou, et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

Le PRESIDENT GARCIA PEREZ (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies et représentant de l'Espagne, pays où la communauté latino-américaine trouve ses racines, reconnaissant en elle la composante historique de son identité,

Monsieur le Secrétaire général, symbole de l'engagement pris par le Pérou envers la communauté internationale et de notre conviction que la transformation du Pérou est liée au changement et à la justice dans le monde,

Messieurs les représentants de toutes les nations,

Pour certains, cette réunion est un rituel, un symbole et l'occasion de faire des déclarations. Nous, nous ne perdons pas la foi, car nous savons que ceux qui nous écoutent ne constituent pas un organisme bureaucratique mais que, devant l'égoïsme, la misère et la violence de notre monde, ils assument pleinement leur rôle de représentants de l'humanité.

Il est clair que nous pourrions nous demander si, en 40 ans d'existence, l'Organisation des Nations Unies a véritablement atteint son objectif, à savoir maintenir la paix.

Et nous pourrions répondre que la paix nucléaire n'est que l'équilibre de la terreur et de l'insécurité, que cette paix apparente exprime ses tensions en transférant ses conflits aux pays les plus pauvres, et que, derrière cette paix, se cache un système économique inégal et injuste, dans lequel les pays les plus puissants dominent les autres à leur avantage, manipulant les taux d'intérêt, les prix, les salaires et, conséquemment, le pouvoir, dans les pays pauvres, en vue de perpétuer de profondes injustices génératrices de violence.

Le président García Pérez

Mais le dire ne serait que répéter la litanie que l'on a entendue tant de fois dans cette enceinte.

Je suis venu ici réaffirmer qu'en dépit de cela, l'Organisation des Nations Unies est la plus haute représentation de l'humanité, et que nous venons ici parce que nous croyons dans l'égalité des êtres et des nations et parce que l'histoire ne sera plus déterminée par les lois du marché et du conflit mais qu'elle signifiera désormais l'affirmation de la liberté.

C'est pourquoi nous désirons pour commencer parler en faveur de la démocratisation de cette Organisation qui, selon sa Charte, est fondée sur le principe de l'égalité entre ses Membres. Cependant, c'est une organisation où le Conseil de sécurité demeure régi par la réalité de la dernière guerre mondiale et où les cinq puissances détiennent un droit de veto incompatible avec cette égalité.

Le président García Pérez

Un groupe de pays, aussi puissants qu'ils puissent être, ne peut mettre en doute le caractère universel de l'Organisation des Nations Unies. Une puissance, quelle que puisse être l'importance de sa contribution économique, ne peut exiger le vote qualifié et sensitaire dans lequel la valeur de chacun se mesure à la quantité d'argent qu'il apporte. Nous préférons une organisation plus pauvre, moins bureaucratique, mais une organisation plus fière de sa dignité morale.

Pour cela nous proposons que la contribution économique de tous les pays soit la même, car nous devons renoncer à une contribution plus importante des plus riches si elle exige en retour que nous hypothéquions notre avenir. La force des Nations Unies ne réside pas dans le nombre de ses bureaux ou de ses fonctionnaires répartis à travers le monde. Sa force devrait résider dans le pouvoir moral de l'égalité de ses Membres et dans sa capacité d'action sans vetos.

Ici, devant le tribunal le plus élevé de l'humanité, nous nous engageons dans un pari pour la vie et, évitant de tomber dans le défaitisme, nous proclamons que si les assemblées et les mots n'ont pas su venir à bout de l'egoïsme, nous, pauvres du monde, ne perdons pas espoir dans le sens de l'histoire.

A ceux qui usent de leur force arrogante, nous disons, comme le disait un vieux philosophe espagnol : ils vaincront mais ils ne convaincront pas. Ils vaincront grâce à leurs bombes et leur argent, mais ils ne convaincront jamais la démocratie universelle des consciences car, malgré eux, l'espérance d'une humanité meilleure demeurera vivace.

Je vous parle au nom d'une nation qui lutte, d'une nation qui ne se rend pas. Je ne viens pas ici répéter ce qui a déjà été dit au sujet de l'ordre mondial et de ce que nous ferons tous ensemble à l'avenir pour le changer; je viens vous parler de ce que nous faisons à l'heure actuelle, et le message que je vous porte est un message de volonté. Nous croyons dans la solidarité des pays et dans leur avenir commun, mais nous affirmons aujourd'hui que l'action, la volonté est pour chacun d'eux un devoir. C'est ce que nous rappelons dans chacun des points suivants : la dette, les droits de l'homme, le trafic de stupéfiants et le désarmement. A toutes ces questions, une seule réponse : la volonté de l'action ici et maintenant.

Nombreux sont ceux qui croient que le Pérou est le pays de la drogue, de la mort et de la violation des droits de l'homme. Nous sommes beaucoup plus que cela; nous faisons partie des peuples appauvris de la terre; nous faisons partie de

Le président García Pérez

l'Amérique latine, et nos problèmes trouvent leur origine fondamentale dans notre situation ni par rapport à l'économie internationale. Dépourvu de tout projet national, notre pays a servi des intérêts extérieurs et dans chacun des cycles économiques de ce siècle, il a obéi aux changements du système international.

Depuis le début du siècle, le Pérou a été principalement un pays exportateur de matières premières lorsque l'économie internationale en avait besoin. Les Andes et leurs populations paysanne étaient donc maintenus dans un régime de grande propriété. A la fin de la seconde guerre mondiale, le processus d'industrialisation a commencé. Mais cette industrialisation a été le produit de l'expansion de l'industrie mondiale dont les sociétés transnationales vendaient les machines et établissaient les filiales dans la capitale de mon pays. En outre, avec l'introduction de la consommation de produits alimentaires étrangers, la pauvreté dans les campagnes s'est accentuée, provoquant un exode vers les villes encore plus important.

Dans ce contexte, la crise mondiale a déterminé au Pérou un nouveau processus d'adaptation. Les pays les plus riches, en s'orientant vers le protectionnisme et le paiement de la dette, nous ont obligés à ouvrir nos frontières et à détruire notre industrie afin d'acheter à la grande industrie mondiale et de recycler les dettes avec des taux d'intérêts plus élevés. A cause de tout cela mon pays est secoué par une crise grave.

Les disparités régionales reflètent le divorce entre le bloc industriel administratif et le secteur marginal paysan et urbain. En outre, l'écart entre les riches et les pauvres s'accroît chaque jour davantage; notre production par habitant est tombée à des niveaux comparables à ceux d'il y a 20 ans, alors qu'augmentent l'inflation et le chômage. C'est une réalité dramatique que vit mon pays. Mais le Pérou est un pays qui a fait de sa démocratie une réalité effective en affirmant sa volonté. Le Pérou ne veut pas être un navire à la dérive, laissé à la merci des va-et-vient de l'économie internationale. Le Pérou ne veut pas rester dans ce cercle vicieux, dévaluant sa monnaie parce que l'inflation a augmenté quand les taux d'intérêt ont augmenté pour compenser une dévaluation antérieure. Le Pérou a décidé de gouverner son économie au lieu de se laisser gouverner par elle. Voilà pourquoi, dans mon pays, la démocratie est la concrétisation de la volonté nationale.

Le président García Pérez

Nous savons que pour mener à bien la révolution démocratique, nous devons être anti-impérialiste et lutter contre les hégémonismes. Nous savons que la transformation n'est pas le fait d'une nation, mais plutôt un engagement international d'action.

Voilà pourquoi nous faisons partie du mouvement non aligné et affirmons l'unité de l'Amérique latine. Voilà pourquoi nous cherchons à revitaliser le Pacte andin, et nous nous rendrons à toutes les instances où sera réaffirmée la solidarité de tous les peuples de la terre.

Confrontés à la crise actuelle nous ne pouvons attendre; nous devons agir. Nous ne pouvons pas continuer à parler et à écrire des lettres que les nantis de la terre refusent de lire. Nos peuples ne peuvent pas attendre les indécis. Les organismes supranationaux ne doivent pas faire obstacle à la volonté nationale.

Voilà pourquoi je viens exposer ici ce que nous faisons pour la constitution d'un gouvernement nationaliste, démocratique et populaire. Pour nous, le nationalisme c'est le droit à l'existence autonome de notre peuple, le droit au travail, le droit de défendre notre industrie contre l'ouverture libérale dans laquelle elle s'est engouffrée ces dernières années. Pour nous, le nationalisme c'est la récupération de nos richesses naturelles.

Et là, un premier thème fondamental est mis en relief : la dette extérieure comme obstacle important au développement et au bien-être de nos peuples. La dette extérieure est le reflet des rapports qui existent entre les riches et les pauvres de la terre, elle a pour origine la disparité entre les prix des matières premières et les ressources manufacturières et industrielles. Au fil des siècles, les pays aujourd'hui sous-développés ont financé l'économie commerciale et industrielle de ceux qui aujourd'hui sont riches. Ces dernières années, nous nous sommes endettés pour financer des modèles aliénants d'industrialisation et de consommation. La dette témoigne par conséquent du conflit entre le Sud pauvre dont fait partie notre Amérique et le Nord industriel, impérialiste et financier. Il ne faut pas pour autant la confondre avec le problème de l'affrontement Est-Ouest qui s'inscrit dans un conflit entre des hégémonies.

En second lieu, l'endettement initial a été gonflé par l'application de taux d'intérêt usuraires. Dans les pays prêteurs, l'intérêt non seulement représente le coût du capital productif mais sert aussi à capter les capitaux afin de combler

Le président García Pérez

le déficit causé par les dépenses militaires. C'est pour cette raison que les deux tiers de la dette de l'Amérique latine ont été réexportés aux banques par les secteurs dominants de notre pays. Et si nous ajoutons les effets de l'inégalité des termes de l'échange aux taux d'intérêt, nous voyons que ces derniers se sont élevés, en valeur réelle, jusqu'à 25 p. 100.

En second lieu, la surévaluation du dollar en tant que monnaie d'échange fondée sur la dévaluation permanente de nos monnaies, a atteint, selon certains calculs, un taux de 40 p. 100. Et c'est dans cette monnaie que nos paiements sont exigés. Dans mon pays, nous faisons face à la situation dramatique suivante : nous achetons du maïs aux Etats-Unis pour nourrir des poulets avec lesquels nous payons en espèce notre dette à l'Union soviétique. Ainsi un pays menacé par la faim doit payer sa dette sous forme d'aliments et il devient un simple lieu de transit pour les produits qui s'échangent de puissance à puissance. Si à cela nous ajoutons le fait que les pays riches appliquent une politique commerciale protectionniste, fermant leur marché à nos produits, nous comprenons que la situation de la dette est insoutenable pour notre économie. Et il convient alors de se demander quelle réponse a été apportée ces dernières années au problème de la dette.

En premier lieu, demander de nouveaux crédits pour payer des dettes antérieures, en acceptant des taux d'intérêt et des commissions plus élevés; pour finir encore plus endetté qu'au début.

Les lois antitrust des Etats-Unis ont été violées par les banques qui se sont associées en syndicats pour éviter la libre concurrence dans l'octroi des crédits. De même, les lois fédérales du crédit ont été violées, car les banques ont renégocié avec les pays, en sachant parfaitement que ceux-ci étaient en faillite, dans le but d'assurer le paiement des intérêts en renonçant à l'armortissement du principal qui est le capital de leurs épargnants.

Le président García Pérez

En second lieu, et condition essentielle de ce carrousel financier, on a accepté les conditions préjudiciables du Fonds monétaire international, orientant ainsi l'économie de nos pays vers le paiement de la dette. Les lettres d'intention qui expriment ces conditions sont en réalité des lettres de reddition coloniale à l'injustice économique régnante. Alors que les pays les plus riches ferment leurs frontières, nous devons, nous, ouvrir les nôtres, détruisant nos installations industrielles et nous endettant pour continuer à acheter aux industries étrangères.

La deuxième recette de ces lettres d'intention consiste en ce que l'on exige de nous la dévaluation de notre monnaie pour maintenir la compétitivité de nos produits sur les marchés extérieurs; il s'agit, en d'autres termes, d'augmenter le volume de travail que nous devons investir pour assurer le paiement de la dette.

La troisième recette signale que le taux d'intérêt intérieur doit être associé à la dévaluation, plongeant ainsi l'inflation dans un cercle vicieux permanent de chômage et de paralysie de la production.

Le Fonds monétaire international nous explique que ces résultats sont le produit des dépenses de l'Etat et de sa participation dans l'économie. La consigne finale est alors l'austérité fiscale. Les investissements et les dépenses sociales doivent donc être limités afin de garantir le seul service de la dette extérieure. Voilà ce que sont les lettres d'intention, appliquées ces dernières années pour appauvrir nos peuples. Comme je l'ai dit, il s'agit plus de lettres de reddition à l'injustice, que de lettres d'intention.

Nous déclarons que le Fonds monétaire international ne jouit pas de l'autorité morale pour nous faire la leçon et prêcher l'austérité dans nos pays car, dans les années 70, lorsque les capitalistes ont dû placer les pétrodollars au crédit des pays pauvres, le Fonds monétaire a alors encouragé l'endettement. Au cours de ces années-là, le Fonds a été complice du gaspillage, des investissements improductifs; il a été le complice et le promoteur de la croissance démesurée de l'administration publique.

En outre, le Fonds monétaire international n'exige l'austérité que des pays pauvres, favorisant le pays le plus puissant de la terre. Depuis qu'en 1971, le dollar a été déclaré inconvertible, les Etats-Unis sont le seul pays capable d'émettre indéfiniment de la monnaie pour couvrir ses propres déficits. Quel rôle a donc joué le Fonds monétaire international dans l'ajustement de l'économie nord-américaine?

Le président García Pérez

J'annonce, en ma qualité de Président du Pérou, qu'à la prochaine réunion du Fonds monétaire à Séoul, nous exigerons des décisions sur la réforme du système monétaire et la répartition plus équitable des liquidités mondiales. Sinon, nous ne souhaitons pas appartenir à un organisme qui sert les intérêts d'un seul pays, car cela ne nous servirait de rien.

Voilà pourquoi nous répétons que le Fonds monétaire international ne sera pas l'intermédiaire entre nous et nos créanciers. Dans le dialogue engagé avec les créanciers, nous n'accepterons pas comme condition d'hypothéquer notre souveraineté économique, en signant des lettres d'intention qui contiennent des instruments négatifs pour notre peuple.

Je réitère devant le monde que ma responsabilité de gouvernant est exclusivement engagée à l'égard du peuple péruvien - qui est pour moi le premier créancier - et que le Gouvernement péruvien a été élu par le peuple et non par un cercle financier soucieux de satisfaire ses appétits.

Pour conclure, nous affirmons que, dans les conditions actuelles, du fait de son origine injuste et des moyens par lesquels elle a été augmentée, la dette extérieure ne peut être satisfaite par aucun de nos pays, parce que l'effort déployé pour le service de la dette étoufferait nos démocraties dans la misère et la violence.

Le choix est alors dramatique : dette ou démocratie. Dette ou démocratie : c'est à cette croisée des chemins que se trouve l'Amérique latine à l'heure actuelle; c'est à cette croisée des chemins que se trouve le monde pauvre, et nous devons décider du chemin à suivre maintenant.

Nous croyons que notre objectif doit être l'union des pays endettés et le changement radical de la situation. Pour cela, il importe que nous harmonisions nos positions avec celles des pays d'Afrique et d'Asie et que nous convenions de l'action de l'Amérique latine. Cent soixante ans de vie indépendante en Amérique latine nous ont montré que le développement isolé de chaque pays est un modèle voué à l'échec. Et cependant, nous persistons dans notre solitude. Comme dans le titre du plus grand roman, nos pays vivent maintenant 160 années de solitude. Exportateurs de matières premières, acheteurs de biens manufacturés, endettés, nous restons isolés parce que le chant des sirènes du Fonds monétaire et des banques nous invitent les uns et les autres à des solutions individuelles qui ne sont que des espérances passagères ou des lettres d'intention qui tombent dans l'oubli immédiatement.

Le président García Pérez

Nous invoquons l'union du Mouvement non aligné et l'union des pays d'Amérique latine. L'union, dans ce domaine, est une preuve concrète du non-alignement, car le dialogue politique portera non seulement sur la dette, mais également sur la reformulation de l'ordre économique international. Ainsi, la dette, qui est notre point faible, sera l'instrument de notre force et l'impulsion de notre union.

Voilà la meilleure des voies : l'union. Mais en attendant, le Pérou ne peut attendre que les réunions se succèdent sans apporter de résultats concrets. Nous n'allons pas nous laisser prendre dans le cercle vicieux consistant à attendre cette union de l'avenir sans rien entreprendre entre-temps. Nous ne croyons pas en l'attente passive, nous attendrons activement, non seulement en proposant un maximalisme ambitieux, mais en nous engageant également dans une lutte concrète. C'est pourquoi nous avons pris la décision suivante à laquelle nous nous en tiendrons : le Pérou n'affectera à la dette qu'un dollar sur 10; la dixième partie de ce qui est payé pour son travail et ses exportations.

C'est là une décision responsable et révolutionnaire, parce que c'est la décision d'un pays pauvre, importateur de produits alimentaires et de facteurs de production industrielle dont la dette est une dette envers les banques occidentales, et un pays qui a souffert et souffre encore de la pression du Fonds monétaire international. Notre responsabilité, dans cette décision, est d'en affronter les conséquences.

Nous n'avons de relations privilégiées avec aucune puissance, parce que nous ne combattons pas une dépendance en tant qu'instrument d'une autre hégémonie. Nous n'adoptons pas de positions spectaculaires en conseillant de cesser de payer, alors que l'on paie ponctuellement une autre partie du monde et que l'on paie, sous forme de souveraineté stratégique, une dette énorme que, pour cette raison, l'autre partie du monde ne réclame pas de manière pressante.

Nous ne voulons pas exporter sur le mode messianique le modèle des 10 p. 100 de paiement. Les protagonismes sont étrangers à l'histoire. Nous voudrions seulement prouver que l'on peut faire un grand pas en avant et que si beaucoup décident de le faire à leur façon, nous ouvrirons alors les avenues de l'avenir.

Le président García Pérez

Parce que, si notre relation avec le monde industrialisé s'exprime à travers la dette, on en trouve l'origine historique dans l'injuste différence entre les prix des importations et ceux des exportations.

Aujourd'hui, nos exportations de cuivre, d'argent, de farine de poisson, de pétrole, ont vu baisser leurs cours, alors que les intérêts réels augmentaient. Nous sommes convaincus qu'en reliant ces deux aspects, nous arriverons à amener un changement dans ces relations asymétriques. En agissant de la sorte, nous fixerons aussi nos conditions de paiement. Etant donné que l'intérêt est le coût que l'argent au cours d'un certain délai, en fixant un paiement maximum, le délai se trouve ainsi étendu et, de la sorte, le taux d'intérêt, en fait, varie.

Quelqu'un s'est empressé de dire hâtivement que nous ne faisons ainsi qu'accumuler une dette plus grande, mais sans faire la distinction entre deux espaces différents dans le temps. L'espace du créancier, pour qui l'intérêt s'accumule, et l'espace du débiteur qui, en fixant une limite au paiement, établit ainsi ses propres règles, indépendamment de l'accumulation à laquelle le créancier pense avoir droit. En fixant par principe un plafond aux exportations, l'incertitude du futur n'est plus notre problème mais devient celui du créancier.

Dans les conditions prévalant traditionnellement, nous aurions dû payer en 1986 2,4 milliards de dollars au service de la dette, plus 3,1 milliards de dollars d'arriérés pour 1984 et 1985, soit en tout 5,5 milliards de dollars que nous aurions dû payer en 1986, c'est-à-dire 160 p. 100 de nos exportations estimées à un montant de 3,4 milliards de dollars pour l'année prochaine.

Conformément à notre décision, le montant maximum à payer devrait être de 340 millions de dollars, à verser en première priorité aux organisations financières internationales, aux crédits de gouvernement à gouvernement, car nous devons gagner notre autonomie économique tout en reconnaissant que nous avons besoin d'un échange technologique avec le monde pour appuyer notre développement. Et une part importante de la coopération de gouvernement à gouvernement et des crédits accordés par des organisations internationales financières dans des conditions favorables doit être remboursée.

En outre, le Pérou est un pays responsable qui ne fait pas simplement reposer le blâme de la dette étrangère sur l'économie internationale et sur les banques. Un pays qui recherche une transformation révolutionnaire doit faire une évaluation critique de sa propre histoire et reconnaître que, à cause de son manque d'union précédente et du fait qu'il a permis d'être dominé par des groupes liés à des intérêts étrangers, il porte aussi ses responsabilités.

Le président García Pérez

A l'heure des décisions, le Pérou poursuivra ses buts jusqu'à ce que les circonstances changent et jusqu'à ce que les barrières protectionnistes soient abolies et la valeur rendue à nos exportations, ainsi que nous le réclamons.

Je sais que la réponse à cette décision peut être l'imposition de sanctions et d'amendements ou bien, ainsi qu'il a déjà été annoncé, que la dette péruvienne soit déclarée valeur détériorée au mois d'octobre. En tant que Président du Pérou, je viens vous dire qu'il n'est pas nécessaire d'attendre pour cela le mois d'octobre. La dette péruvienne est déjà une valeur détériorée. Nous déclarons qu'il en est ainsi. Ce que nous devons nous demander, c'est comment et par qui notre économie a été détériorée et quelle réponse historique nous devons donner à cette situation.

C'est pourquoi notre deuxième objectif est la démocratisation complète de la société en tant qu'impératif devant nous permettre de résoudre la crise que nous vivons.

Pour nous, l'être humain est le but ultime de la société et de l'Etat et nous affirmons que la démocratie doit commencer et se fonder sur le suffrage et sur la liberté d'expression.

Il n'existe pas de démocratie sans participation. Il n'existe pas de socialisme sans liberté. Le suffrage universel ne peut être remplacé par un suffrage sectoriel ou un suffrage corporatif dans le lieu de travail. Le suffrage universel ne peut être remplacé par le messianisme au nom duquel un individu se proclame pendant des décennies le détenteur de la vérité et de l'histoire et condamne son peuple à l'impuissance et au silence.

Le suffrage universel et la liberté ne peuvent être sacrifiés devant une offre de pain qui justifie des dynastie et des hypothèques nationales.

Nous croyons fermement qu'il est possible d'établir des gouvernements qui soient des gouvernements offrant à la fois le pain et la liberté et que l'attitude opposée, quel qu'en soit le symbole et les soutiens qu'elle reçoit, n'est autre chose que de la tyrannie.

Mais la démocratie doit être également une distribution égalitaire des ressources sociales, un développement harmonieux des régions et des secteurs économiques. La démocratie doit être un modèle économique qui brisera le cercle vicieux qui isole une industrie anarchique et centralisée face à une agriculture marginale où des millions de Péruviens sont réduits à la misère.

Le président García Pérez

La démocratie doit être l'universalisation des droits au travail, à la santé, à l'éducation, à la participation. La démocratie doit être le chemin véritable vers le socialisme. A cet égard, la Constitution péruvienne est originale. Alors que d'autres constitutions commencent en définissant l'Etat, la nôtre commence par la personne humaine.

C'est dans cette perspective que je désire aborder le second thème de mon exposé, le problème angoissant du terrorisme et de la subversion, qui ont provoqué ces dernières années des milliers de morts, des milliers de blessés et d'énormes pertes matérielles.

Tout en condamnant le terrorisme totalitaire et dogmatique, nous rejetons également l'argument selon lequel la fin justifie les moyens, car une telle éthique conduit à accepter l'idée que c'est celui qui possède le plus d'armes qui a raison.

Nous combattons la subversion avec une fermeté inébranlable mais dans le respect de la loi et des droits de l'homme. Nous reconnaissons que la subversion a été possible, non seulement par manque d'esprit de prévision et par absence d'une politique sociale et économique bien planifiée, mais aussi parce que la subversion a été engendrée par la misère exaspérante dans laquelle se trouvent des millions de nos compatriotes abandonnés. Ce n'est pas par hasard que le terrorisme est né dans les zones les plus déshéritées du pays. Il est né dans ce que nous appelons le plateau andin, dont la population a été soumise, depuis les temps de la conquête, à l'exploitation de chefs locaux et à un système centralisé rigide. Des millions de Péruviens ont été laissés à l'abandon dans un sous-monde d'oppression. Unis par une même langue qui, dans sa majorité, est le quechua, unis aussi par une même culture qui est la culture andine, unis par un même système de production agricole, ces Péruviens ont été attaqués et marginalisés par un Etat qui ne les représentait pas.

Et Ayacucho, la région d'où le terrorisme a commencé ses activités, se trouve dans ce plateau andin. A Ayacucho, sur 1 000 personnes qui naissent, il en meurt 270 à l'âge de un an, alors que la moyenne en Amérique latine est de 73 p. 1000. A Ayacucho 74 p. 100 de la population est analphabète. Dans certains endroits, 1 p. 100 seulement des habitations a l'eau courante et 5 p. 100 l'électricité.

Le Président García Pérez

C'est à Ayacucho - centre historique des peuples d'Amérique - que s'est livrée la grande bataille finale pour l'indépendance. Et c'est justement en profitant de ces injustices criantes que le terrorisme a trouvé son terrain d'élection, tirant parti du désespoir et de la tristesse du peuple, le lançant avec des armes précaires contre les forces de l'Etat.

Voilà pourquoi nous ne pouvons pas payer la dette extérieure au-delà de 10 p. 100 de nos exportations. C'est pour cela que nous invoquons un accord régional pour ne pas continuer à dépenser en armes des millions de dollars qui pourraient sortir de leur pauvreté les peuples oubliés. Le terrorisme et la violence sont également engendrés par tout un contexte politique et si nous voulons lutter contre le terrorisme nous ne devons pas simplement y voir l'action d'un groupe messianique et totalitaire. Nous devons agir sur le plan politique en faisant un effort pour incorporer ces millions d'êtres humains à la civilisation, en affirmant pour cela les institutions démocratiques et la présence de l'Etat et en faisant de l'agriculture et du secteur rural la base de notre nationalité.

C'est dire qu'il existe un rapport étroit entre l'histoire économique, la dette extérieure et la misère qui engendre la violence dans les Andes. Voilà pourquoi j'en ai parlé longuement car dans le cas de mon pays, si la misère avance et si les conceptions totalitaires et extrémistes en tirent parti, c'est l'avenir immédiat d'autres pays d'Amérique latine qui pourrait être en jeu. C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus que seul un nouvel ordre économique international pourra conduire à l'élimination durable et démocratique de la violence. Cela doit bien entendu s'assortir d'une action vigoureuse contre les éléments subversifs, tout en restant dans le cadre de la loi.

Notre lettre d'introduction démocratique au monde est le respect pour la vie et pour le droit des personnes. Rien ne peut justifier la torture, les disparitions ou les exécutions sommaires. La barbarie ne peut être combattue par la barbarie.

Il est vrai que l'action des forces de l'ordre public devant la subversion anonyme et collective donne lieu à des réactions agressives irrationnelles. Mais en aucun cas cela ne doit justifier que l'on dissimule les faits ou qu'on laisse les coupables impunis. Voilà pourquoi le Gouvernement péruvien a pris des mesures draconiennes ces derniers jours. Nous défendrons la démocratie avec énergie, en faisant régner la loi et la justice sociale et en agissant au nom de la vie.

Le président García Pérez

Et c'est parce que nous agissons au nom de la vie que nous croyons que la politique doit être une dimension morale de respect. Jusqu'ici, l'expansion des intérêts économiques a gouverné le monde en sacrifiant les peuples et les individus. Les entreprises, les banques et les superpuissances ont servi les seuls besoins de la production et de la consommation parce que c'est en gérant la consommation et la publicité que l'on fait des êtres humains des automates au service de la logique de cette économie.

Je voudrais à présent aborder le troisième volet de mon exposé : le trafic des stupéfiants, activité qui corrompt les institutions et dégrade l'homme.

Nous sommes d'avis que la consommation de drogues n'est rien d'autre qu'une exacerbation de la consommation comme logique du capital. Consommer, consommer jusqu'à l'autodestruction; c'est la caricature du système économique.

La même recherche du profit qui déshumanise le capital se retrouve, sous forme plus aiguë, dans la toxicomanie, qui est la consommation de l'insatisfaction. La drogue se révèle ainsi être une sorte d'état supérieur du capitalisme de consommation.

La seule matière première dont la valeur ait augmenté est la cocaïne. La seule société transnationale qui ait prospéré dans nos pays, c'est le trafic des stupéfiants. Le plus grand effort d'intégration andine, ce sont les trafiquants de stupéfiants qui l'ont fait.

Mais à quoi est-ce que cela est dû? Selon l'économie libérale, la production est fonction de la demande et l'on sait que le principal marché de consommation de la drogue, ce sont les Etats-Unis d'Amérique.

Pour le Pérou, la consommation de la drogue n'est pas un problème national. Néanmoins, en cinquante jours de gouvernement, nous avons porté les coups les plus décisifs à l'industrie internationale du vice. Vingt-deux aéroports, trois hélicoptères, plusieurs petits avions de grande autonomie de vol, des centaines de kilos de drogue et huit laboratoires importants ont été découverts et saisis. Cela revient à dire que la consommation de drogues aux Etats-Unis diminuera d'environ 80 tonnes par an, ce qui représente une somme de quelque 5,6 millions de dollars.

Si nous avons réussi à faire tout cela en cinquante jours, je voudrais demander au Gouvernement américain ce qu'il fait, lui, pour les droits de l'homme des gens qui échouent à Grand Central Station ou ailleurs. Il faudrait demander au Gouvernement des Etats-Unis quand il compte commencer à lutter, de manière légale

Le président García Pérez

et chrétienne, pour éliminer la drogue de son propre territoire et en condamner la consommation, lui dont le pays est le principal marché et qui provoque la transformation de notre vie rurale.

Un économiste libéral nous recommanderait de ne pas toucher à ce sujet épineux, mais nous croyons que l'Etat ne peut ni ne doit rester indifférent devant la corruption et le vice.

Voilà pourquoi nous estimons que la lutte contre le trafic des stupéfiants est un devoir car ce trafic est un crime contre l'humanité. Nous ne le faisons pas pour obtenir un prêt ou pour recevoir les quelques millions de dollars d'aide qui nous sont offerts et que nous n'allons pas d'ailleurs accepter car notre conscience nous suffit pour défendre les jeunes du monde, qu'ils soient du Pérou, des Etats-Unis ou de toute autre nation.

Mais je dois dire ici qu'il y a d'autres crimes contre l'humanité aussi graves que le trafic des stupéfiants : relever les taux d'intérêts, faire baisser les cours des matières premières, gaspiller les ressources économiques pour développer des techniques de mort alors que des centaines de millions d'êtres humains vivent dans la misère ou sont incités à la violence.

Enfin, je voudrais réaffirmer la position du Pérou face au monde afin d'aborder le quatrième volet de cet exposé. Nous sommes des Latino-Américains qui luttent pour l'intégration de leur sous-continent dans sa position anti-impérialiste, car ce n'est qu'ainsi que notre voix sera respectée à propos de la dette, que nous obtiendrons que les grands problèmes soient traités de manière multilatérale et que nous éviterons que les grandes puissances déplacent leurs frontières jusque chez nous.

Pour arriver à cette intégration, nous appuierons les efforts de paix du Groupe de Contadora afin de sauvegarder la souveraineté et l'autodétermination des peuples de l'Amérique centrale. En tant que continent engagé nous avons, avec d'autres pays, constitué le front d'appui à Contadora. Nous sommes prêts, dans l'union, à répondre présent si une puissance cherche à violer par les armes la souveraineté de quelque pays que ce soit. Nous croyons que dans cette région se joue actuellement le sort de tous les Latino-Américains.

Le président García Pérez

Nous affirmons la nécessité de renforcer le Groupe andin, en favorisant la mise à jour d'un nouveau protocole et nous proposons l'élargissement et une meilleure utilisation du Fonds andin de réserve qui, en tant qu'organisation financière, a déjà supplanté par ses versements dans la région le Fonds monétaire international.

Nous souhaitons vivement conclure des accords bilatéraux de commerce compensé qui nous libèreraient de l'élément intermédiaire des monnaies fortes, en affirmant nos relations et notre intégration économiques et nous avons déjà pris les premières mesures pour conclure un accord de ce genre avec le Brésil. Mais dans la conjoncture internationale actuelle, c'est le sujet de l'armement qui est nettement au premier plan des préoccupations!

Nous sommes un pays de paix, respectueux des traités internationaux, en dehors de la course aux armements, et nous ne représentons la stratégie d'aucune puissance; nous n'avons pas non plus été contaminés par la vision égocentrique de la sécurité qui caractérise les grandes puissances. Pour elles, leur propre sécurité, c'est l'insécurité des autres, mais de cette façon, on en arrive à l'insécurité de tous. Telle est la logique des faibles. Nous croyons que la meilleure défense est l'affirmation de la nation en tant que peuple et que l'urgence de la situation sociale de nos pays nous impose de limiter nos dépenses en armements. C'est pourquoi nous proposons en Amérique latine un accord régional portant sur une réduction substantielle des dépenses en armements, et nous n'épargnerons aucun effort dans ce sens.

Je suis certain que le nombre des morts dues à la non-utilisation à des fins humaines des fonds consacrés aux armements est supérieure à celui de toutes les morts occasionnées par les guerres qui ont eu lieu dans notre histoire.

Chaque balle - et dans 99 p. 100 des cas elle sert aux pratiques de tir - représente une ration alimentaire que nous aurions pu donner à un enfant pour le défendre contre la mort. Mais aujourd'hui, la vente d'armes à obsolescence rapide constitue une partie très importante du commerce mondial et cette technologie renouvelable non seulement implique la rivalité entre nos peuples mais également de gros bénéfices pour les nations marchandes responsables de la crise et pour les trafiquants d'armes. Ces professionnels de la mort nouent les intrigues entre les nations et attisent nos rivalités. Dans ce domaine comme dans d'autres, nous ne nous contentons pas de proposer des actions collectives en attendant passivement que le consensus se fasse. Nous croyons au consensus mais nous croyons

Le président García Pérez

également à la volonté. La volonté de chacun de nos peuples doit être retrouvée. Elle nous permettra de fixer un plafond au paiement de la dette. La volonté nous obligera à lutter contre la subversion dans le respect des droits de l'homme. Elle nous obligera à lutter contre le trafic des stupéfiants sans demander de compensation.

Dans ce cas, la volonté exige de nous que nous agissions. Nous avons réduit radicalement un achat d'avions de guerre très perfectionnés pour lequel nous avons déjà passé un contrat avec la France car. En effet, si nous ne payons pas la dette, ce n'est pas pour faire profiter de ces fonds l'industrie de la mort.

Sur une initiative prise par nos forces navales, nous avons démantelé des navires de guerre et, dans le cadre d'un monde nouveau, nos forces armées seront utilisées pour le développement de la nation. Par conséquent, nous ne craignons pas de nous trouver en position de faiblesse en présence des autres. Nous ne cherchons pas à accumuler les armes pour donner aux autres l'illusion de la puissance. Nous avons confiance dans les peuples de la terre et ne nous estimons attaqués par personne et dans cette confiance, basée sur notre volonté, nous sommes prêts à agir conformément à nos convictions.

Nous, peuples pauvres de la terre, ne sommes pas ennemis les uns des autres, mais nous avons en commun un ennemi qui s'est infiltré dans notre histoire et dans nos frontières semant la misère, la domination et l'injustice. C'est l'impérialisme, qui nous divise et fait commerce de notre désunion. Face à lui, nous affirmons notre participation au mouvement des pays non alignés auquel nous nous identifions dans son originalité authentique et substantive car nous ne sommes pas l'instrument de la stratégie bipolaire des puissances. Nous ne croyons pas que nos peuples puissent retirer le moindre avantage du combat manichéen qui oppose l'Est et l'Ouest. De ce conflit de fondamentalistes ne naissent que des conflits, limités dans les pays de la périphérie.

Nous affirmons la place qui revient aux principes originaux du non-alignement défendus par Nehru, Tito et Nasser et, en Amérique latine, par Haya de la Torre depuis 1924.

Il a posé comme principe d'action anti-impérialiste l'intégration de l'Amérique latine pour construire le socialisme démocratique. Dans notre continent, l'intégration est la garantie du non-alignement qui ne consiste pas à se libérer d'une hégémonie pour rechercher une alliance naturelle avec les pays de l'Est.

Le président García Pérez

C'est pourquoi, devant ce tribunal suprême, je répète que nous sommes des peuples pauvres mais dignes, libres et disposés à nous unir et que devant le pouvoir armé des superpuissances nous exaltons le pouvoir moral de la justice.

Nous lançons un appel à l'Europe unie et lui demandons de réfléchir sur elle-même et de comprendre qu'elle a plus de points communs avec les peuples pauvres qu'avec l'hégémonisme bipolaire. Car l'Europe est elle aussi le champ de stratégies politiques et militaires. Ses terres, hérissées de bombes nucléaires - les siennes et celles des autres - sont minées par l'insécurité et son développement économique est, qu'on le veuille ou non, tributaire de la technologie et de l'orientation économique des grandes puissances.

Et dans le cadre plus vaste de tous les pays, nous affirmons l'interdépendance des nations du Nord et du Sud.

Nous croyons que la stratégie définie dans les années 50 et 60 n'a pas été réalisée et qu'elle continue de limiter sa sphère d'intérêt à des zones déjà classiques comme le Sud-Est asiatique, le Moyen-orient, l'Atlantique nord et les Antilles, oubliant ainsi que toutes les décisions et tous les conflits revêtent à présent un caractère de plus en plus mondial.

C'est pourquoi nous nous adressons également aux peuples des pays industrialisés et des puissances, leur rappelant notre communion dans l'humanité.

Je salue ici le peuple américain, le peuple de Washington, de Jefferson, de Lincoln, de Roosevelt, de Kennedy et de Luther King, et rends hommage à sa conscience démocratique et aux personnalités qui d'ici comprennent, sans visées impérialistes? l'Amérique latine et le tiers monde.

Et depuis ce tribunal suprême, nous saluons l'humanité, ceux qui, aux quatre coins du monde, particulièrement les plus pauvres en Afrique, en Asie, brandissent comme des armes leurs consciences pour ne pas devenir des objets passifs dans un monde et une histoire irrationnels.

Je salue ceux qui ont le regard tourné vers l'avenir et vers la justice.

En attendant, nous sommes venus ici vous dire que le Pérou a commencé, dans la pauvreté mais dans la dignité, son voyage vers la paix, l'indépendance et la justice.

Au nom des peuples de la terre

au nom de Dieu

parce que c'est l'heure de l'action et

le temps de la volonté.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Pérou pour la déclaration importante qu'il vient de faire.

Le président García Pérez, Président de la République du Pérou, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX : DEUXIEME RAPPORT DU BUREAU (A/40/250/Add.1)

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Avant de donner la parole au premier orateur inscrit au débat général pour cet après-midi, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le deuxième rapport du Bureau, distribué sous la cote A/40/250/Add.1.

A l'alinéa 2 a) du rapport, le Bureau recommande d'inscrire à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée une question supplémentaire intitulée "Aide internationale au Mexique".

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'inscrire à son ordre du jour le point supplémentaire intitulé "Aide internationale au Mexique"?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je crois savoir que le Groupe latino-américain distribuera un projet de résolution cet après-midi et j'espère fermement qu'étant donné la nature et l'ampleur de la tragédie qui vient de frapper le Mexique, l'Assemblée générale sera prête à agir immédiatement. Je propose de consacrer une séance de l'Assemblée générale à l'examen de cette question demain matin à 9 h 30. Au cours de la réunion, le projet de résolution présenté par le Groupe latino-américain sera soumis à l'examen de l'Assemblée et j'espère que nous serons en mesure de prendre une décision avec toute la promptitude qui s'impose pour ne pas bouleverser notre programme de travail qui a été établi pour le débat général à l'Assemblée. Je rappelle également qu'au paragraphe 2 b) du rapport, le Bureau recommande que cette question soit examinée directement en séance plénière.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte cette recommandation du Bureau?

Il en est ainsi décidé.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Nous allons poursuivre le débat général.

M. STRAY (Norvège) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis de commencer par exprimer toute notre sympathie au peuple du Mexique à la suite de du grave séisme de terre qui a frappé leur pays et leur capitale la semaine dernière. L'ampleur tragique des conséquences, les pertes en vies humaines, les souffrances et les dommages matériels ont profondément impressionné le monde entier. La communauté internationale est prête à aider le peuple mexicain dans la tâche considérable qui l'attend.

Qu'il me soit permis également de m'associer aux orateurs qui vous ont félicité, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection aux hautes fonctions de président de cette session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que votre direction ferme et avisée contribuera largement au succès de nos travaux cet automne.

M. Stray (Norvège)

A l'occasion de ce quarantième anniversaire des Nations Unies, nous devons réfléchir au rôle futur de l'Organisation et l'évaluer. Dans son rapport, le Secrétaire général dit ceci :

"Faisons face avec réalisme aux difficultés et aux dangers qui nous attendent, mais décidons aussi de trouver les moyens qui nous permettent, ensemble, de les surmonter."

La Norvège est tout à fait d'accord avec l'appel du Secrétaire général en faveur d'une approche aussi constructive et progressiste. Malheureusement, les réalités actuelles ne correspondent pas toujours aux buts et objectifs de la Charte des Nations Unies. La volonté politique d'assumer une responsabilité collective, de respecter les décisions prises et de s'y tenir, est trop souvent absente. Une rhétorique politique et des condamnations verbales ont trop souvent remplacé les efforts et pris une partie du temps qui aurait dû être consacrée à la recherche de solutions réalistes et constructives. Cela nuit à la réputation de l'Organisation des Nations Unies et, qui plus est, est contraire aux intérêts à long terme des Etats Membres. Il est urgent que nous inversions cette tendance. Les Etats Membres doivent relever ce défi de façon réaliste et renouveler leur attachement aux buts et principes de la Charte, en paroles, certes, mais par dessus tout en actes.

Les défis qui nous sont lancés aujourd'hui, les graves conflits dont la solution dépend d'une action internationale concertée, expliquent pourquoi il est si important de renforcer l'Organisation des Nations Unies. Qu'on me permette de présenter quelques observations à propos des problèmes les plus urgents auxquels cette Organisation doit faire face.

En Afrique du Sud, la situation est explosive, l'opposition à l'apartheid croît de jour en jour. L'apartheid représente une grave violation des droits de l'homme fondamentaux tels qu'ils sont inscrits dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. En outre, l'apartheid représente une grave menace à la paix et à la stabilité en Afrique australe.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la réaction du Gouvernement sud-africain en vue de légitimer les exigences relatives à une participation politique importante de la majorité non blanche a été décevante. Ne nous faisons pas d'illusions : les récentes tentatives de réforme du système d'apartheid n'apporteront aucun changement fondamental au système en tant que tel.

En juillet de cette année, le Gouvernement sud-africain a déclaré l'état d'urgence, arrêtant des centaines d'opposants politiques et recourant à la violence

M. Stray (Norvège)

pour réprimer toute manifestation politique. Nous devons condamner vivement ces actes d'oppression\*.

Le Gouvernement norvégien est fermement convaincu qu'il peut exercer une pression internationale efficace sur le Gouvernement sud-africain afin de mettre un terme à l'apartheid par des moyens pacifiques. C'est pourquoi la Norvège a toujours préconisé l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de sanctions économiques contraignantes et complètes à l'encontre de l'Afrique du Sud.

En l'absence de telles mesures, la Norvège et les autres pays nordiques ont adopté un certain nombre de mesures unilatérales afin de renforcer la pression exercée sur l'Afrique du Sud pour l'amener à abolir l'apartheid. En 1978, les pays nordiques ont adopté un programme d'action à l'encontre de l'Afrique du Sud. En mars de cette année, la Norvège a pris l'initiative de réviser et de prolonger ce programme. Cette initiative aura pour résultat que les ministres des affaires étrangères des pays nordiques mettront au point un programme d'action nordique élargi lors de leur réunion à Oslo le mois prochain.

Outre ces mesures nordiques, le Gouvernement norvégien, en mars dernier, a présenté un plan d'action national visant à réduire encore les relations commerciales, économiques et autres avec l'Afrique du Sud. Ce plan a déjà permis de réduire considérablement les importations de nombreux produits d'Afrique du Sud.

Dans la situation actuelle, des sanctions, même limitées, devraient avoir un effet psychologique important sur le Gouvernement d'Afrique du Sud, en lui faisant nettement comprendre que la communauté mondiale ne peut accepter le système d'apartheid. Au cours de ces derniers mois, de nombreux pays ont adopté diverses mesures de ce genre. En juillet, le Conseil de sécurité, en adoptant sa résolution 569 (1985), a recommandé aux Etats Membres d'adopter un certain nombre de mesures volontaires à l'encontre de l'Afrique du Sud. La Norvège se félicite de l'évolution de cette situation et demande instamment aux autres pays d'appliquer les mesures semblables. Toutefois, notre objectif primordial est toujours de parvenir à ce que le Conseil de sécurité prenne des sanctions contraignantes. Condamner verbalement l'apartheid ne suffit plus.

La Norvège en appelle également instamment au Gouvernement de l'Afrique du Sud pour qu'il lève l'état d'urgence, pour qu'il relâche tous les détenus politiques et

---

\* M. Moseley (Barbade), vice-président, assume la présidence.

M. Stray (Norvège)

entame le dialogue avec les dirigeants véritables de la population noire dans le but d'abolir l'apartheid et d'instaurer l'égalité des droits pour tous les groupes de la population.

La question de la Namibie constitue aussi l'un des grands défis lancés à l'Organisation des Nations Unies. Mon gouvernement est toujours persuadé que nous devrions déployer tous les efforts possibles afin d'aboutir à un règlement négocié du différend namibien conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Nous avons noté à cet égard les efforts faits par le Secrétaire général et par les Etats-Unis et nous les encourageons à les poursuivre. Nous n'avons que trop attendu l'indépendance de la Namibie.

Le Moyen-Orient est toujours l'une des plus importantes zones de conflit du monde. Rien ne nous permet de prévoir la fin du tragique conflit armé qui oppose l'Iraq et l'Iran, avec les pertes inutiles en vies humaines et les souffrances innombrables qu'il comporte.

Le conflit arabo-israélien n'est toujours pas résolu. Toutefois, nous avons pu constater certains éléments positifs. Les initiatives de paix du roi Hussein de Jordanie et du président Mubarak d'Egypte sont des progrès dans la recherche d'un règlement. Nous avons l'impression que la réaction prudente d'Israël renforce les perspectives de reprise du processus de paix au Moyen-Orient.

Nous n'aboutirons finalement à la paix et la sécurité au Moyen-Orient que par un règlement négocié qui tiendra dûment compte des intérêts de toutes les parties intéressées. Un tel règlement doit se fonder sur la Charte des Nations Unies et sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité; des négociations devraient se dérouler directement entre les parties intéressées.

Les opérations de maintien de la paix constituent l'un des instruments les plus importants et les plus précieux de l'Organisation des Nations Unies dans ses efforts en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales.

La situation de la force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) démontre toutefois les grandes difficultés auxquelles la force de maintien de la paix peut se heurter. La FINUL n'est toujours pas en mesure de s'acquitter de son mandat. Malgré des circonstances difficiles dans lesquelles cette force a opéré au cours des ans, la présence de la FINUL a été le symbole de la volonté de la communauté internationale de restaurer la paix et la sécurité et de rétablir l'autorité libanaise dans la région conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

M. Stray (Norvège)

En tant que pays fournisseur d'un important contingent de troupes à la Force, la Norvège se préoccupe de la situation peu satisfaisante de celle-ci à l'heure actuelle. Il importe particulièrement que la FINUL ait véritablement l'occasion de s'acquitter de la tâche qui lui a été confiée. L'on doit lui permettre de déployer ses troupes le long de la frontière internationale. Les parties intéressées doivent véritablement coopérer avec la Force dans l'exercice de son mandat. Les effectifs de la Force ne doivent pas non plus courir des risques inutiles. La responsabilité en incombe essentiellement aux parties. Mais le Conseil de sécurité, lui aussi, est tenu de veiller à ce que le mandat de la Force puisse être appliqué, conformément à ses propres décisions. Avant que le mandat actuel arrive à échéance à la mi-octobre, tous les aspects de la présence de la FINUL au Sud du Liban doivent faire l'objet d'un examen minutieux.

En Asie également, nous sommes confrontés à de graves conflits dont les répercussions s'étendent au plan international. L'intervention militaire de l'Union soviétique en Afghanistan non seulement entraîne de grandes souffrances pour le peuple afghan et accroît la tension dans la région, mais constitue également l'un des obstacles essentiels à la normalisation des relations entre l'Est et l'Ouest.

Malgré les efforts déployés par le Secrétaire général, le problème afghan n'est toujours pas résolu. Le coeur du problème tient au fait que l'Union soviétique n'est pas disposée à étudier sérieusement la question du retrait de ses troupes. Nous demandons instamment à l'Union soviétique de revenir sur sa position. Une solution de ce problème améliorerait notablement les relations internationales.

Au Kampuchea, nous nous heurtons à une situation similaire. Depuis près de sept ans, le Kampuchea est occupé par les troupes vietnamiennes. La puissance d'occupation ne manifeste, de façon concrète, aucune volonté de contribuer à la recherche d'une solution durable et pacifique, telle qu'envisagée par l'Assemblée générale, et selon laquelle, premièrement, toutes les troupes étrangères devraient se retirer complètement du territoire occupé et, deuxièmement, le peuple kampuchéen devrait exercer son droit de choisir librement son propre gouvernement.

En Amérique centrale, les efforts persistants des pays membres du Groupe de Contadora représentent notre meilleur espoir de voir résoudre les problèmes de la

M. Stray (Norvège)

région. Leur objectif est de diminuer les tensions militaires et d'instaurer la confiance entre les pays voisins. Ce sont les pays de la région qui sont les mieux à même de trouver des solutions durables. De l'avis de mon gouvernement, il importe particulièrement d'empêcher toute ingérence extérieure. Mais les autres nations devraient fournir une assistance économique aux pays de la région, coopérer avec eux et encourager l'adoption de réformes politiques et sociales en tant que base d'une véritable évolution démocratique et pacifique.

Le désarmement a toujours été, au fil des ans, l'une des préoccupations centrales de notre Organisation mondiale.

Le défi doit être relevé de toute urgence particulièrement dans le domaine des armements nucléaires. Il est donc extrêmement significatif - et nous nous en félicitons - que les Etats-Unis et l'Union soviétique aient repris leurs négociations à Genève. La Norvège appuie pleinement ces négociations, qui devraient permettre de réaliser des réductions importantes s'agissant de la quantité des armes nucléaires et d'assurer le démantèlement des systèmes d'armes nucléaires les plus déstabilisateurs.

Il est tout aussi important de prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Nous espérons que les négociations de Genève aboutiront à la conclusion d'accords de réduction et de limitation de systèmes d'armement tant offensifs que défensifs.

Le maintien du régime de non-prolifération revêt une importance vitale pour la paix et la sécurité internationales. Lors de la troisième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, l'accent a été vigoureusement mis sur cet aspect de la question. De plus, la Conférence d'examen a prouvé qu'il est nécessaire d'adopter d'urgence des mesures additionnelles pour mettre un terme à l'accumulation des armes nucléaires et entamer le désarmement nucléaire.

Nous devrions également adopter des mesures concrètes dans le cadre des Nations Unies pour favoriser la création d'un climat propice à de nouveaux progrès dans le domaine du désarmement. De toute évidence, nous devons nous donner pour tâche d'élargir les points d'accord et d'amener tous les Etats Membres à appuyer collectivement nos recommandations. De la sorte, notre Organisation contribuera de façon valable aux efforts que nous déployons pour assurer notre sécurité à un

M. Stray (Norvège)

niveau d'armement nettement plus bas. De même, les négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement devraient être accélérées. En outre, nous accordons une importance particulière à la prompte réalisation d'une interdiction complète de tous les essais nucléaires.

En ce qui nous concerne, nous avons également déclaré que nous étions prêts à appuyer les propositions relatives à l'établissement d'une base pour un gel concerté, équilibré et vérifiable des armes nucléaires dans le contexte des négociations sur des réductions importantes.

Il faut, certes, accorder une importance primordiale à des réductions notables et équilibrées des armes nucléaires, mais il est également vital de progresser dans le domaine du désarmement classique. Nous estimons qu'une diminution vérifiée du nombre des contingents stationnés en Europe, réalisée à la suite des négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, représenterait une contribution importante à la stabilité de la région. Cette mesure permettrait en outre d'instaurer la confiance dans les relations entre l'Est et l'Ouest.

La Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe s'est chargée de cette tâche précise. La Norvège estime qu'il est extrêmement important que les mesures propres à accroître la confiance stipulées dans l'Acte final d'Helsinki soient encore étoffées.

La célébration, cet été, du dixième anniversaire de la signature de l'Acte final d'Helsinki nous a rappelé que de nombreux souhaits relatifs au processus de sécurité et de coopération en Europe n'ont pas encore été réalisés. Toutefois, grâce à la persistance de nos efforts, il devrait être possible, petit à petit, d'apaiser les suspicions mutuelles, d'éliminer l'insécurité et d'enlever les barrières qui séparent l'Est et l'Ouest en Europe.

Nous déplorons que, malgré les efforts ardues déployés dans le cadre de la Conférence du désarmement, aucun accord n'ait été réalisé en ce qui concerne l'élaboration d'une convention complète sur l'interdiction des armes chimiques. Nous devons nous donner pour but d'éliminer toutes les armes chimiques des arsenaux existants. Nous sommes profondément préoccupés de voir que des armes aussi détestables ont été utilisées ces dernières années et qu'elles continuent d'être considérées comme étant militairement utiles. Nous devrions mettre un terme à l'accumulation et à la diffusion de telles armes et entamer le processus de leur destruction.

M. Stray (Norvège)

La stabilité internationale dépend, dans une grande mesure, de notre aptitude à assurer un développement équilibré dans toutes les régions du monde. Si nous arrivons à réduire les niveaux actuels d'armement, comme nous devons le faire, certaines des ressources ainsi libérées pourraient être utilisées par les nations les plus pauvres. Pour ces raisons, la Norvège accorde une grande importance à la conférence internationale sur le rapport entre le désarmement et le développement qui aura lieu l'année prochaine et à laquelle elle participera activement.

M. Stray (Norvège)

La Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme qui vient de prendre fin, a réussi à adopter par consensus une stratégie centrée sur l'avenir. C'est un résultat éminemment satisfaisant. Après dix années de lutte et d'affrontement, la Conférence est parvenue à l'engagement global de rechercher des réformes à long terme permettant d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes. Nous sommes ainsi saisis d'une série importante de propositions qui guideront nos efforts redoublés pour aider les femmes à s'intégrer dans la vie sociale et économique de leurs sociétés.

A la présente session, l'Assemblée générale devrait adopter des mesures qui assureront le suivi et le contrôle systématiques par les Nations Unies des nombreuses recommandations adoptées. La Norvège a l'intention de participer activement aux débats de l'Assemblée générale afin d'aboutir à une démarche commune, aux Nations Unies, s'agissant des questions relatives à la femme.

L'Organisation des Nations Unies, pendant ces quarante dernières années, a réalisé des progrès importants dans l'élaboration de normes internationales des droits de l'homme. Les pactes et conventions s'inspirant de la Déclaration universelle des droits de l'homme servent de base à la promotion de droits élémentaires égaux pour les peuples du monde entier. Les Nations Unies ont également instauré des mécanismes bien précis pour surveiller le respect de ces accords. Bien que ces instruments internationaux soient assez complets, des améliorations peuvent et doivent encore y être apportées. La Norvège appuie les efforts qui seront déployés en ce sens aux Nations Unies et elle est prête à y contribuer de façon active et constructive.

Malgré les dispositions et règlements internationaux actuellement en vigueur, des violations des droits de l'homme se produisent avec une fréquence alarmante. Dans de nombreuses régions du monde, la discrimination, les exécutions arbitraires, la torture, le déni des droits civils et politiques fondamentaux semblent être la règle plutôt que l'exception. Le défi le plus impérieux qu'il nous faut relever dans le domaine des droits de l'homme est l'application pratique des normes concertées. Cette obligation incombe essentiellement aux gouvernements, dans le cadre de leurs responsabilités. La communauté internationale, notamment dans les organes pertinents des Nations Unies, a elle aussi la responsabilité de s'opposer et, dans toute la mesure possible, de prévenir les violations où qu'elles se produisent. Une telle responsabilité internationale doit être assumée sans

M. Stray (Norvège)

discrimination, quel que soit l'endroit où a lieu une violation des droits de l'homme. L'application des normes fondamentales des droits de l'homme doit être véritablement universelle.

En conséquence, nous devons nous fixer pour tâche prioritaire le renforcement de l'aptitude des Nations Unies à traiter de la question des violations des droits de l'homme. La création d'un poste de Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme sera, selon nous, un instrument utile dans ce domaine\*.

Le problème des réfugiés relève également de la responsabilité collective de la communauté internationale. Nous devons tous contribuer à la recherche de sa solution. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés joue un rôle essentiel dans les efforts qui sont déployés pour alléger les souffrances des réfugiés, en fournissant assistance humanitaire et protection et en trouvant des pays où ils peuvent se réinstaller.

L'assistance humanitaire internationale, et l'aide aux réfugiés notamment, est un élément important et traditionnel de la politique étrangère de la Norvège. Nous poursuivrons cette politique et nous ferons de notre mieux pour appuyer et renforcer les activités du Haut Commissaire.

C'est à juste titre que l'on a qualifié les Nations Unies de pierre angulaire de la politique étrangère de la Norvège. Le Gouvernement norvégien s'est donné pour tâche importante de renforcer le rôle de l'Organisation. Notre objectif est de disposer d'une organisation efficace et vigoureuse, qui réponde aux besoins des Etats Membres et qui joue un rôle primordial dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, dans la promotion du développement économique et social et dans la protection des droits de l'homme fondamentaux. Nous ne parviendrons à édifier un monde plus pacifique, plus stable et plus juste que lorsque notre Organisation sera réellement "un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes", comme l'énonce la Charte.

M. CAPUTO (Argentine) (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais tout d'abord vous adresser mes félicitations, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection unanime à la Présidence de cette quarantième session de l'Assemblée générale. C'est assurément une grande satisfaction pour nous que de voir nos travaux se dérouler sous la direction d'un diplomate dont les connaissances,

---

\* Le Président assume la présidence.

M. Caputo (Argentine)

l'habileté et le tact sont notoires, un fils de l'Espagne, pays auquel l'Argentine est unie par des liens historiques les plus forts de solidarité et d'amitié.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à l'ambassadeur Paul Lusaka, pour la manière dont il s'est acquitté de la Présidence de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale.

Nous ne pouvons manquer de faire part au peuple frère du Mexique de la profonde douleur du peuple et du Gouvernement argentins pour la tragédie qui l'endeuille et lui transmettre nos condoléances et notre solidarité les plus sincères.

Nous avons déjà organisé une opération pour apporter au Gouvernement mexicain toute l'aide possible et nous espérons qu'il sortira rapidement de la situation difficile et douloureuse qu'il connaît actuellement.

Le système international de l'après-guerre, dont l'Organisation des Nations Unies est un élément important, a maintenant quarante ans. Pendant cette longue période, notre Organisation a eu le temps de s'intégrer au fonctionnement de ce système et les observateurs ont eu le loisir de mûrir leur jugement sur les succès et les échecs du régime qui en est résulté.

A l'évidence, les Nations Unies, depuis leur création même, n'ont pas réussi à établir un système efficace de sécurité collective. Nous connaissons également les causes de cet échec. Assurément, la responsabilité du maintien de la paix mondiale, de l'intégrité territoriale ou de l'indépendance politique des nations plus petites n'incombe pas entièrement à notre Organisation, mais pour ce qui est de la paix et autres objectifs des Nations Unies, notamment la coopération internationale, il convient de répéter l'observation souvent entendue que tout aurait été beaucoup plus difficile si notre Organisation n'avait pas existé. Il est certain que si elle n'avait pas été créée en 1945, il faudrait la créer aujourd'hui.

M. Caputo (Argentine)

Il faut dire que, 40 années après la création des Nations Unies, nous nous trouvons devant d'importantes réalisations et, pourquoi le cacher, des frustrations aiguës.

Parmi les conquêtes les plus positives de l'ère contemporaine, il faut mentionner le processus de décolonisation dans lequel les Nations Unies ont joué un rôle majeur. Ce rôle de notre Organisation a consisté à offrir aux pays et peuples colonisés la tribune de l'Assemblée générale, d'où ils ont pu sensibiliser l'opinion aux maux intrinsèques du colonialisme et à leur situation injuste.

Grâce au processus de décolonisation, nous sommes presque arrivés à l'idéal de l'universalité aux Nations Unies. Souhaitons que cette universalité se réalise. L'Argentine a toujours préconisé ce principe depuis les temps lointains de la Société des Nations, et c'est précisément parce que nous avons été fidèles à ce principe que, en 1920, notre pays s'est éloigné un certain temps de cette entité.

Mais ce tableau brillant de l'Organisation est assombri par la persistance de situations coloniales dans différentes parties du monde. La Namibie continue d'être la victime tragique d'un système anachronique aggravé par la pratique inhumaine de l'apartheid. D'autres peuples et territoires continuent également à souffrir du joug colonial.

Nous devons également lutter contre de nouvelles formes de colonialisme découlant de l'énorme inégalité qui continue d'exister entre les pays technologiquement avancés et les pays en développement. Cette nouvelle dépendance, aggravée jour après jour par l'élargissement de la brèche technologique, devient de plus en plus sérieuse. Tout ce qui concerne le transfert des techniques doit de plus en plus être traité par les Nations Unies dans le cadre de la coopération internationale, afin que notre Organisation aide les pays en développement à atteindre des niveaux d'efficacité plus satisfaisants.

Dans le domaine des droits de l'homme, on peut également noter des progrès considérables grâce à l'action collective. A part les accords régionaux, parmi lesquels il convient de signaler l'Accord interaméricain - auquel l'Argentine a adhéré récemment -, grâce aux efforts des Nations Unies, on a réussi à diminuer le nombre et la gravité des violations des droits de l'homme dans différentes parties du monde, et il est évident que l'opinion internationale devient de plus en plus hostile aux gouvernements qui commettent ces violations. Dans mon pays,

M. Caputo (Argentine)

L'intervention des organismes internationaux a nettement contribué à améliorer la situation de nombreuses personnes persécutées pour leurs convictions politiques et à en sauver d'autres d'un destin funeste, au cours d'une période récente et dramatique de notre histoire.

Toutefois, le chemin à parcourir est encore long. La pratique de l'apartheid en Afrique du Sud est une honte pour notre siècle. La torture, l'emprisonnement et la persécution politique sous toutes ses formes sont dans plusieurs régions de notre planète une réalité quotidienne lamentable.

Le domaine du désarmement est l'un de ceux qui ont retenu le plus l'attention de notre Organisation. Mon pays a fait des efforts considérables au sein des organes des Nations Unies qui s'occupent du désarmement, fidèle en cela à une ancienne tradition nationale de codification juridique des relations internationales et de règlement pacifique des différends entre Etats. L'avènement en Argentine d'un régime démocratique a signifié un retour sincère à ces traditions dont nous sommes fiers. Dans ce contexte, notre gouvernement a consacré ses meilleurs efforts à freiner la course aux armements et à poursuivre le développement des utilisations exclusivement pacifiques de l'énergie nucléaire.

Mû par cette préoccupation, notre Président, avec d'autres chefs d'Etat et de gouvernement de pays de différents continents, a participé aux efforts et aux concertations qui ont débouché sur la Déclaration de New Delhi, par laquelle on cherche à tenir compte des griefs de millions d'êtres humains qui espèrent que leurs dirigeants feront valoir leurs préoccupations et leurs angoisses devant l'énorme capacité de destruction des arsenaux nucléaires existants.

Depuis lors, mon pays a essayé de préserver le contenu de ce message. En chaque occasion, nous avons rappelé qu'il est important de tenir l'opinion publique informée des menaces qui planent sur le monde, afin d'influencer la volonté politique de ceux qui sont principalement responsables de la réalisation d'accords efficaces sur le désarmement.

Pour aligner sa politique nationale sur la politique internationale, l'Argentine a diminué de manière considérable ses dépenses militaires. Mais nous tenons particulièrement à réaffirmer notre volonté, souvent proclamée, d'utiliser la technologie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques. Dans un message récent envoyé à la Conférence du désarmement, le président Raúl Alfonsín a déclaré ce qui suit :

M. Caputo (Argentine)

"En ce qui concerne la question nucléaire dans le monde, mon pays sera un Etat nucléaire civil, car c'est ce que le peuple argentin a décidé lors d'élections générales lorsqu'il a approuvé un programme qui prévoit l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques."

Il y a près de 25 ans, et pour éviter les conséquences de la polarisation du monde, on a créé, à Belgrade, le Mouvement des pays non alignés, et je rappelle ce fait dans le cadre du quarantième anniversaire des Nations Unies parce que, en réalité, la principale tribune de ce mouvement est précisément notre Organisation mondiale, et que ses principes originaux, quand ils sont respectés et imposés, en font une force modératrice importante entre les positions des deux grandes alliances militaires. Mais il doit s'inspirer des principes d'un non-alignement véritable : une position équidistante par rapport aux blocs, la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires d'autres Etats, le règlement pacifique des différends, l'égalité juridique des Etats et le refus de toutes formes de domination.

Mon pays vit présentement une étape passionnante et difficile de son histoire, marquée par le retour du peuple argentin à l'exercice de ses droits et de ses libertés, dans un système démocratique de vie et de gouvernement qu'imposent notre évolution en tant que nation ainsi que nos caractéristiques en tant que société. Le gouvernement que je représente, fruit de la volonté véritable des Argentins, oriente la reconstruction du pays en fondant sa politique extérieure sur les mêmes valeurs que sa politique nationale. L'Argentine réussit, au prix de certains sacrifices, à faire que la paix, le droit à l'autodétermination, la dignité de l'homme, le droit à la vie et la solution rationnelle et pacifique des conflits deviennent des nécessités concrètes pour chaque Argentin et les objectifs permanents de notre nation.

Mais l'histoire a démontré que ni l'effort seul ni le passage du temps ne suffisent pour la consolidation véritable de l'indépendance politique. Les peuples latino-américains ont obtenu leur liberté de principe un siècle et demi avant leurs frères asiatiques et africains. Et, cependant, comme eux, nous restons soumis à différentes formes de dépendance qui limitent notre capacité politique de décider de notre propre destin.

Il ne s'agit pas uniquement de conditions matérielles ou économiques. L'expérience latino-américaine montre à quel point nous touche l'affrontement entre

M. Caputo (Argentine)

les grandes puissances, limitant même notre propre capacité de contrôle interne en Amérique latine. Dans notre continent, plusieurs phénomènes de destruction du système politique ne peuvent être expliqués uniquement par des causes nationales ni par les aspects pathologiques de ses systèmes politiques. En fait, ces faiblesses internes sont accentuées par les influences externes du conflit entre les superpuissances.

M. Caputo (Argentine)

L'Amérique latine se trouve à l'heure actuelle touchée d'une façon ou d'une autre par la grave situation qui existe dans la région de l'Amérique centrale. Les incidents constants qui se produisent dans la zone frontière entre le Nicaragua et le Costa Rica ont gravement détérioré les relations entre les deux pays. Ces relations sont arrivées à un état de tension tel qu'il marque un recul très clair face aux efforts entrepris pour créer le climat de confiance nécessaire entre les Etats parties au conflit afin d'arriver à un accord global susceptible de mettre fin à la crise.

Nous devons être conscients du risque que nous courons lorsque nous tardons à traiter les points de désaccord de manière équilibrée et réaliste. La République argentine considère que les positions fondées sur l'intolérance ne peuvent qu'affaiblir les possibilités d'accords justes et honorables pour toutes les parties au conflit et favorisent au contraire les options de type militaire.

Les 24 et 25 août derniers, s'est tenue à Carthagène une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres du Groupe de Contadora, auxquels se sont joints les Ministres des relations extérieures du Brésil, du Pérou, de l'Uruguay et de l'Argentine, pays d'un groupe d'appui dont les objectifs seront de soutenir l'action de paix du groupe de Contadora. Nous sommes fermement convaincus de l'importance de cette initiative qui exprime la volonté politique et la capacité de concertation de l'Amérique latine en vue de trouver, selon son propre point de vue, une solution négociée et durable du conflit de l'Amérique centrale.

Je tiens à redire combien la situation du Moyen-Orient préoccupe mon gouvernement et à confirmer les déclarations faites au sujet de cette question grave par le Gouvernement démocratique argentin. Il a dit notamment qu'il est possible de trouver une solution juste et définitive sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies en assurant le respect effectif des conditions suivantes : premièrement, le respect du droit à l'existence, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de tous les pays de la région; deuxièmement, le droit de tous les pays de la région à des frontières sûres et internationalement reconnues et troisièmement, le retrait d'Israël des territoires arabes et palestinien occupés.

La question de Palestine est une autre source de profonde préoccupation pour mon gouvernement. Nous disons une fois de plus que le problème de Palestine ne peut être résolu de manière appropriée et équitable si les actions et les initiatives émanant des Nations Unies et qui reposent sur le droit international et

M. Caputo (Argentine)

sur la Charte des Nations Unies ne ne sont pas appuyées. Le but essentiel des efforts et des initiatives de l'Organisation est que le peuple palestinien exerce son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, son droit de créer son propre Etat et d'avoir sa propre représentation légitime aux négociations qui doivent avoir lieu à cette fin.

Le gouvernement de mon pays suit avec une préoccupation croissante l'évolution des évènements en Afrique et nous avons manifesté dans la pratique notre condamnation des politiques de discrimination raciale, d'agression et d'assujettissement dont sont victimes les peuples de l'Afrique australe.

Une solution rapide et juste de ce conflit est indispensable; c'est peut-être le défi le plus urgent et le plus concret que les Nations Unies doivent relever aujourd'hui. C'est un défi qui dure déjà depuis 40 ans et dont la persistance porte atteinte à la crédibilité et à l'efficacité de cette Organisation. Depuis 40 ans l'Afrique du Sud viole impunément les principes fondamentaux et les dispositions concrètes de la Charte, refusant obstinément de supprimer entièrement et définitivement l'apartheid, persistant à occuper illégalement la Namibie et à commettre des actes d'agression contre les Etats voisins. Les évènements graves qui se produisent chaque jour en Afrique du Sud confirment que la politique de Pretoria menace la paix et la sécurité dans la région. Devant pareille conduite, il est indispensable de réagir comme il se doit, non seulement pour mettre fin au racisme et à l'expansionisme sud-africains mais également pour sauvegarder l'ordre politique et moral que représente cette Organisation.

L'Argentine réitère sa condamnation et son rejet le plus ferme de l'apartheid et son appui indéfectible au droit du peuple namibien à l'autodétermination et à l'indépendance dans une Namibie unie. Nous unissant à l'immense majorité de la communauté internationale, nous croyons que le moment est venu pour cette Organisation d'adopter d'urgence par l'intermédiaire de son Conseil de sécurité, des mesures efficaces pour faire davantage pression sur Pretoria.

De notre côté, l'année dernière, nous avons pris des mesures concrètes contre l'Afrique du Sud sur le plan diplomatique, économique, culturel et sportif. Récemment, le Congrès de mon pays a adopté la Convention internationale sur la répression et le châtement du crime d'apartheid. Aussi longtemps que l'apartheid et l'occupation illégale de la Namibie persisteront, l'Afrique du Sud peut s'attendre que nous appuyons de plus en plus la lutte légitime des peuples opprimés d'Afrique du Sud et de la Namibie pour établir des sociétés libres, démocratiques et égalitaires en Afrique australe.

M. Caputo (Argentine)

Mon gouvernement souhaite dénoncer une fois de plus le maintien de l'occupation illégitime d'une partie des territoires argentins par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. En dépit des appels réitérés de la communauté internationale demandant aux parties de trouver une solution juste, pacifique et définitive au différend de souveraineté qui existe au sujet des îles Malouines, le Royaume-Uni continue de refuser toutes négociations sérieuses et globales en vue de consolider une situation coloniale anachronique. En s'opposant systématiquement à l'application de résolutions spécifiques des Nations Unies sur la question des îles Malouines, il s'oppose en même temps à toute la politique suivie par l'Organisation internationale pour mettre fin au colonialisme dans le monde.

Le Gouvernement démocratique argentin a proclamé en de nombreuses occasions qu'il a la ferme volonté de résoudre ce différend de manière pacifique. C'est ainsi qu'il a fait des offres concrètes de reprise des négociations sans avoir suscité jusqu'à présent la moindre réponse positive. En outre, le Gouvernement britannique a déclaré publiquement qu'il refusait d'inclure dans toute négociation la question de souveraineté qui est à l'origine même du différend et à laquelle sont liées les autres questions qui affectent nos relations bilatérales. A cette intransigeance vient s'ajouter la présence militaire démesurée de la Grande-Bretagne dans l'Atlantique sud, ce qui ne fait qu'aggraver la situation. Cette militarisation représente non seulement un risque pour le territoire argentin mais elle affecte toute la région, comme l'a établi récemment le Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains.

La construction d'un aéroport stratégique dans les îles et le renforcement considérable de sa marine mettent en danger la stabilité de la région qui fait partie de la zone latino-américaine exempte d'armes nucléaires. Aujourd'hui, nul ne peut nier que cette action britannique a fait des îles Malouines une nouvelle zone d'intérêt stratégique, cible du conflit mondial entre l'Est et l'Ouest.

Sans préjudice de ce que je viens de dire et preuve du désir de paix et de négociation dont fait preuve mon gouvernement, il y a à peine deux mois nous avons proposé au Royaume-Uni de reprendre les entretiens, en réponse à la levée des restrictions commerciales que le Royaume-Uni avait décidée unilatéralement en 1982. Selon nous, les relations entre les gouvernements des deux pays ne peuvent être développées sur des bases solides que dans la mesure où on ne

M. Caputo (Argentine)

méconnait pas le problème principal qui nous sépare, c'est-à-dire le différend de souveraineté au sujet des îles, sinon le rétablissement de nos relations reposera sur une base fictive.

Le Gouvernement argentin qui ne juge pas nécessaire de déclarer formellement la cessation des hostilités, puisqu'il n'y a jamais eu déclaration de guerre et que de fait la cessation a été reconnue dans diverses résolutions des Nations Unies, a déclaré malgré tout ce qui précède, le 10 juillet de cette année :

"Si, de l'avis du Gouvernement britannique, cette condition était le dernier obstacle à l'amorce de négociations, le Gouvernement argentin serait disposé à faire ladite déclaration dès que le Gouvernement du Royaume-Unie accepterait d'entamer les négociations globales recommandées à maintes reprises par la communauté internationale". (document A/40/478, p. 3).

M. Caputo (Argentine)

A cet égard, et comme preuve évidente que nous ne sommes pas en conflit avec un pays mais avec un gouvernement, il y a quelques jours, à Paris, le président Alfonsín a rencontré le chef du parti travailliste et de l'opposition de Sa Majesté au Parlement du Royaume-Uni, M. Neil Kinnock, membre du Parlement.

"Ils ont tous deux convenu de la nécessité de rétablir des relations diplomatiques et commerciales entre la République argentine et le Royaume-Uni. A cet effet, ils ont signalé qu'ils souhaitaient la reprise de négociations pour étudier les moyens de résoudre les problèmes non réglés entre les deux pays, y compris tous les aspects de la question concernant l'avenir des îles Malvinas.

Ils ont également souligné, d'un commun accord, l'importance pour les habitants de ces îles de garantir efficacement le maintien de leurs coutumes, de leur mode de vie et de leurs traditions, ainsi que le respect des formes d'administration, d'éducation et d'organisation sociale et économique. A cet égard, M. Kinnock a souligné qu'il était extrêmement important de tenir dûment compte des intérêts des habitants des îles et M. Alfonsín a signalé la portée et l'étendue des droits garantis par la Constitution démocratique argentine."

(A/40/662, p. 3)

Voilà la position du Gouvernement argentin à l'égard de la question qui exige une solution rapide et définitive. Pour cela, il faut que le Gouvernement du Royaume-Uni fasse un geste qui montre son désir réel de mettre fin au litige.

La crise qui affecte l'économie des pays en développement s'est aggravée. Cette situation a des conséquences extrêmement graves, en particulier pour le pays, car le droit à la paix est lié de manière indissoluble au droit au développement. Nous menons une lutte ferme pour une restructuration complète des relations économiques internationales, structure régie par l'égalité et la justice. Cependant, seuls quelques pays du Nord comprennent qu'un progrès social et économique soutenu du Sud va dans le sens de leur intérêt. Au contraire, de nombreux pays ne se débarrassent pas de leur myopie historique qui se traduit par la persistance de politiques protectionnistes, la réduction substantielle du flux des capitaux destinés au développement et une détérioration croissante des termes de l'échange. C'est pourquoi nous réaffirmons que nous ne voulons pas la charité mais que nous avons la volonté concrète de trouver des solutions qui soient mutuellement avantageuses et qui puissent mettre fin à cette récession mondiale.

M. Caputo (Argentine)

Cette situation est particulièrement grave dans certains pays représentés ici, car ces pays ont souffert de conditions climatiques extrêmement dures sources de famine et de maladie. Dans d'autres pays, à cette situation déjà grave vient s'ajouter le problème de l'obligation de rembourser une dette extérieure contractée sur un marché international cahotique et à des taux d'intérêt réels qui sont les plus élevés de l'histoire.

En Amérique latine, l'autre question importante qui, avec la crise en Amérique centrale, préoccupe toute la région, est précisément le problème de la dette extérieure des pays de notre région. Certes, c'est un problème qui affecte presque tous les pays du monde en développement, mais ce problème se manifeste de manière telle en Amérique latine qu'il est plus grave que dans d'autres régions. En effet, une grande partie de notre dette extérieure est liée à des taux d'intérêt flottants. Dans la pratique cela signifie pour mon pays, par exemple, qu'au cours des quatre dernières années, la dette extérieure a augmenté de 50 p. 100 en raison des modifications apportées à ces taux d'intérêt qui, comme on le sait, sont totalement indépendantes de notre volonté ou de notre contrôle.

Notre région depuis quelques années donne des signes de changement politique exceptionnels. Presque tous les pays ont dépassé le stade des systèmes autoritaires et, après une lutte prolongée pour la liberté et la dignité, la démocratie est en train de prospérer dans notre partie de l'Amérique. Mais si cette expérience démontre que le peuple se sent mobilisé au nom de la liberté pour arriver à la démocratie, l'histoire nous enseigne que les peuples se mobilisent également au nom de leur bien-être pour maintenir la démocratie. En d'autres termes, la croissance est directement liée à la stabilité de cette démocratie si difficilement gagnée. Pour tout dire, cette croissance est gravement compromise car elle dépend de notre capacité à trouver des ressources et une grande partie de ces ressources se trouve absorbée précisément par le paiement d'intérêts élevés sur la dette.

Il est maintenant demandé à notre pays des programmes d'ajustement internes, ce qui est souvent nécessaire pour l'organisation propre de nos économies, mais en même temps ces programmes supposent l'austérité et des efforts. Pour réussir, ils doivent reposer sur des perspectives de croissance, et par conséquent, de bien-être. C'est cet espoir de croissance qui donne son sens aux efforts d'austérité actuels car on ne peut concevoir une situation stable d'austérité sans croissance ou tout au moins sans espoir de croissance. C'est ainsi que la question

M. Caputo (Argentine)

des ressources au service du développement a un corollaire politique car la stabilisation définitive de notre démocratie dépendra de l'obtention de ces ressources. Dans ces circonstances, le problème de la dette extérieure devient une question éminemment pratique, et par ce terme je veux dire que s'il est indispensable de poursuivre le débat sur la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial en continuant de réclamer la justice internationale, nul ne peut raisonnablement penser que nous allons obtenir des résultats immédiats. Mais nos pays ont besoin de solutions urgentes qui répondent aux revendications générales et qui permettent de faire disparaître concrètement les goulets d'étranglement qui empêchent aujourd'hui notre croissance. En d'autres termes, il y a un temps pour le débat global et un temps pour les mesures immédiates. Nous croyons que ces deux approches ne sont pas contradictoires et qu'elles doivent même se compléter. L'inconvénient, c'est que la discussion générale nous empêche de progresser dans la recherche de solutions qui nous permettraient de garder une partie des ressources qui aujourd'hui sont destinées au paiement des services de la dette extérieure. Il est indispensable, par conséquent que les pays industrialisés fassent également preuve du sens des responsabilités et s'engagent à éliminer les facteurs de désorganisation qui sont la cause de la crise actuelle de l'endettement. Tel a été le sens de l'appel lancé par les 11 pays d'Amérique latino-américains dans le cadre du consensus de Carthagène adopté en juin 1984.

"Les Nations Unies pour un monde meilleur" : c'est le thème choisi par l'Assemblée générale pour le quarantième anniversaire de l'Organisation. Par conséquent, nous devons aujourd'hui nous demander quel est ce monde meilleur auquel nous aspirons et comment nous voudrions le voir se matérialiser. Nous sommes convaincus que tous les peuples aspirent à un avenir de paix, qui ne se limite pas à une absence de guerres et de conflits. Ce qu'ils souhaitent surtout, c'est une réalité qui leur permette de jouir de la paix, une paix qui est la condition de l'affirmation des droits de l'individu. Si le droit à la vie n'est pas garanti, les efforts déployés pour améliorer les conditions matérielles demeureront incomplets et limités. Nous croyons, par conséquent, que l'adhésion à un système éthique à l'abri des conceptions stratégiques doit être la source d'une action politique concertée. Le monde meilleur auquel nous aspirons dépend, sur le plan interne, de la construction de sociétés démocratiques, du respect du droit et de la tolérance. En conséquence, nous souhaitons un ordre international juste et stable

M. Caputo (Argentine)

sans les distorsions de la politique du pouvoir et sans les déséquilibres qu'engendre une vision purement financière de l'interaction économique.

Le monde meilleur que nous avons à l'esprit repose sur trois principes fondamentaux de la coexistence civilisée : l'égalité juridique des Etats, la non-intervention dans les affaires intérieures et l'autodétermination des peuples.

M. Caputo (Argentine)

Le monde meilleur auquel nous aspirons exige un "nouveau consensus pour le développement", lequel doit permettre les échanges sur la base de l'avantage mutuel et promouvoir le bien-être des peuples.

Les moyens de parvenir à ce "monde meilleur" sont les mêmes qu'il y a 40 ans, à savoir l'arrêt de la course aux armements, notamment aux armements nucléaires, le droit à l'indépendance des peuples soumis à la domination coloniale et à l'occupation étrangère, le droit à l'intégrité territoriale, au développement social et économique, et la solution pacifique des conflits et des différends entre Etats par la voie du dialogue et de la négociation. Tels sont les principes de la Charte dont nous commémorons le quarantième anniversaire.

Nous connaissons les difficultés à surmonter pour atteindre les objectifs de la Charte et nous savons ce que nous n'avons pas pu faire durant ces 40 dernières années. Mais, en même temps, nous sommes conscients de la contribution inestimable que l'Organisation des Nations Unies a apportée à la cause de la paix, de la décolonisation et de la promotion des droits de l'homme et de ses libertés fondamentales.

La volonté politique du Gouvernement argentin d'aider à faire en sorte que cette contribution soit plus vaste et plus profonde, et ce au bénéfice de tous, est l'une des raisons de notre ferme engagement envers les Nations Unies. L'autre raison, qui est la plus importante, c'est notre attachement au système de valeurs dont s'inspire la Charte et sans lequel il ne sera pas possible d'assurer un avenir digne à tous les peuples de la communauté internationale.

M. GAMA (Portugal) (parle en portugais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, alors que les Nations Unies célèbrent le quarantième anniversaire de leur création, je voudrais vous exprimer la grande satisfaction et la profonde confiance qu'éprouve le Gouvernement portugais à voir les travaux de l'Assemblée générale dirigés par un diplomate expérimenté, dont mon pays a suivi la brillante carrière dans le cadre d'une coopération étroite, amicale et fructueuse.

En outre, à travers vous, la communauté internationale rend hommage à votre pays. Les liens géographiques, historiques et culturels qui unissent étroitement le Portugal et l'Espagne s'expriment à présent de manière nouvelle avec l'entrée de ces deux pays au sein des communautés européennes, ce qui entraînera une coopération et une compréhension renouvelées entre les deux pays.

M. Gama (Portugal)

Ainsi donc vous pouvez compter, Monsieur le Président, sur l'entière et sincère coopération de la délégation portugaise dans l'accomplissement de votre noble mission.

J'aimerais également exprimer notre reconnaissance, pour les efforts qu'il a déployés, à votre éminent prédécesseur, l'ambassadeur Paul Lusaka, représentant d'un pays auquel nous lie une étroite amitié, et dont nous estimons hautement l'attachement à la réalisation de la paix et de la sécurité internationales, notamment dans des foyers de tension comme la région de l'Afrique australe.

Mon pays tient également à rendre hommage à notre Secrétaire général, l'ambassadeur Pérez de Cuéllar, dont le dévouement constant au poste élevé qui lui a été confié dans des circonstances difficiles mérite la pleine confiance et la profonde reconnaissance de tous ceux qui sont ici présents aujourd'hui.

Qu'il me soit permis d'assurer le Gouvernement et le peuple mexicains de la pleine solidarité de la nation portugaise dans la douloureuse épreuve qu'ils traversent actuellement. Etant donné les liens étroits d'amitié qui unissent nos deux pays, le peuple portugais a été particulièrement touché et attristé par les souffrances et la douleur qui affligent en ce moment le peuple mexicain. Je voudrais exprimer ici le désir sincère et la volonté de mon pays de participer, sur les plans tant bilatéral que multilatéral, aux efforts qui seront déployés pour répondre aux besoins et promouvoir la reconstruction des zones sinistrées.

C'est vraiment un honneur pour moi de diriger pour la troisième fois la délégation portugaise à une session de l'Assemblée générale, et ce d'autant plus que cette année nous célébrons non seulement la création des Nations Unies il y a de cela 40 ans, mais également le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption, à la quinzième session de l'Assemblée générale, d'une série de résolutions et de déclarations, dont la résolution 1514 (XV), qui ont contribué de manière décisive à la réalisation du droit des peuples à l'autodétermination. Mon pays attache une importance particulière à ces décisions et, depuis 10 ans, il a le sentiment d'en être partiellement responsable.

Qu'il me soit permis d'indiquer que le Portugal célèbre cette année le trentième anniversaire de son admission à l'Organisation. Ce n'est ni le lieu ni le moment de procéder à une analyse et à une évaluation complètes de la participation de mon pays aux activités entreprises par les Nations Unies durant cette période. Ce n'est qu'en 1974, au moment de l'instauration de la démocratie

M. Gama (Portugal)

au Portugal, que nous nous sommes départis de l'attitude rétrograde qui consiste à se réfugier derrière des notions et des principes manifestement contraires aux principes consacrés dans la Charte. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous avons mis fin à notre isolement diplomatique et que nous avons commencé à manifester par nos actes un souci constant pour le respect des principes fondamentaux énoncés dans la Charte, qui sont les fondements moraux et juridiques de l'Organisation. Nous avons depuis lors accordé une importance particulière à la reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination, au respect des droits de l'homme, et, enfin, au respect et à la promotion de l'application des principes de la prévention de la menace ou de l'emploi de la force dans le règlement des différends internationaux.\*

Nous sommes pleinement convaincus que de tels actes et de telles motivations, qui reflètent en outre les principes du droit constitutionnel en vigueur dans mon pays, s'amplifieront et se renforceront avec l'entrée du Portugal au sein de la Communauté économique européenne, le 1er janvier prochain.

L'intégration européenne est un projet national important qui s'est acquis peu à peu l'appui ferme et soutenu de l'immense majorité de tous les secteurs politiques portugais. Ce consensus s'est toujours fondé sur la prémisse selon laquelle le Portugal, ouvert au contact avec les autres civilisations, est un pays dont la géographie, l'histoire et la culture demeurent essentiellement européennes. Par son adhésion à la Communauté économique européenne, le Portugal s'intrègre à une région qui a souvent joué un rôle de pionnier et qui demeure l'un des principaux bastions des principes fondamentaux du droit international inscrits dans la Charte de cette Organisation. Nous contribuerons ainsi à l'élargissement de ces communautés, en tant qu'organe régional et particulièrement dynamique, par la recherche active de nouvelles formes de développement et d'adaptation à la scène internationale en constante mutation. Le Portugal est pleinement disposé à promouvoir un élargissement et un renforcement du dialogue avec les autres régions du monde, à savoir les pays africains et latino-américains. Compte tenu de cet engagement dans le cadre des communautés, mon pays deviendra à court terme un lien toujours plus important pour ce qui est des relations avec ces pays du monde.

---

\* M. Guissou (Burkina Faso), vice-président, assume la présidence.

M. Gama (Portugal)

Qu'on me permette de mentionner, par exemple, les avantages qui peuvent découler d'un usage adéquat des dispositions de la troisième Convention de Lomé dans le domaine de la coopération avec les pays africains.

Etant donné le rôle particulier qu'il joue dans le dialogue Nord-Sud, le Portugal contribuera certainement à sensibiliser davantage les autres Etats membres quant à la promotion et à l'encouragement de la coopération avec l'Afrique et l'Amérique latine. Peut-être pourrions-nous favoriser la réalisation de nouveaux progrès tout en participant à l'instauration du nouvel équilibre tant attendu, notamment dans les foyers de tension internationaux les plus importants, et créer ainsi les conditions nécessaires à la paix et au développement.

Mon pays, vivement concerné par le dialogue Nord-Sud, ne peut s'empêcher d'attirer l'attention de ses partenaires européens sur la signification et l'importance des notions qui ont inspiré le mouvement des pays non alignés.

M. Gama (Portugal)

Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion de participer, en tant qu'"invité", à une réunion des ministres du Mouvement des non-alignés, qui s'est tenue à Luanda et qui a été un parfait exemple de ce que je viens d'évoquer.

Les conflits et les tensions qu'a connus la communauté internationale, notamment le manque frappant de progrès dans l'établissement de relations harmonieuses entre le Nord et le Sud, ont fortement ébranlé la situation socio-économique des pays en développement.

A l'heure actuelle, en dépit de légères améliorations dans quelques pays à économie industrialisée, l'impact de la récession mondiale du début des années 80 continue à se faire sentir dans de nombreux pays du tiers monde. Nous sommes profondément préoccupés et bouleversés de voir que, malgré ses efforts, le monde a encore beaucoup à faire avant de remporter la bataille qu'il mène contre la pauvreté.

C'est l'Afrique qui souffre le plus des graves conséquences de cette situation, car la grande majorité des pays de ce continent, particulièrement ceux qui sont situés au sud du Sahara, font face à une situation économique extrêmement aiguë, qu'exacerbent une sécheresse continue et une désertification qui s'accroît chaque année. La situation en Afrique a permis de mieux faire comprendre ces problèmes à la communauté internationale; j'en veux pour preuve les initiatives entreprises dans toutes les régions du monde, en vue d'alléger les aspects les plus dramatiques de telles souffrances. Mon gouvernement saisit l'occasion d'exprimer sa reconnaissance au Secrétaire général pour les efforts qu'il déploie dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies afin de mobiliser les Etats Membres et utiliser au mieux l'assistance fournie. Nous souhaitons également rendre hommage aux gouvernements des pays africains qui n'ont épargné aucun effort dans la lutte qu'ils mènent pour réaliser des structures de développement décisives, fermes et durables.

Ces dernières années nous avons reconnu que l'interdépendance mondiale dans laquelle nous vivons tous exige une solidarité entre les nations. Et tous les Etats de la communauté internationale, sans exception aucune, doivent manifester cette solidarité en assumant leurs responsabilités respectives dans la recherche d'une croissance économique soutenue et vigoureuse et dans la promotion d'une communauté économique internationale dans laquelle une coopération multilatérale

M. Gama (Portugal)

pragmatique orientée vers l'action a un rôle fondamental à jouer. Le Portugal, en tant que pays européen à un stade intermédiaire de développement, n'a épargné aucun effort pour assumer ses responsabilités dans ce contexte.

En outre, mon pays a également contribué à la recherche de solutions aux problèmes qui affligent l'économie mondiale, en participant à diverses réunions dont l'objectif était de combler le fossé qui sépare le tiers monde des pays développés et de contribuer à la création du consensus nécessaire sur les questions monétaires, financières et commerciales, ainsi que sur les problèmes de la dette et du transfert des ressources.

Nous ne devrions épargner aucun effort dans la recherche de solutions justes et durables aux problèmes que je viens de mentionner et qui préoccupent profondément toute la communauté internationale. L'urgence de telles solutions est clairement prouvée par les effets négatifs que tous ces problèmes ont dans le domaine des droits de l'homme.

Le monde est, de plus en plus, conscient que les conséquences des violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales ont entraîné dans certaines parties du monde une instabilité sociale et politique qui a souvent donné lieu à des conflits armés. Les événements qui se sont déroulés récemment en Afrique du Sud prouvent bien quelles peuvent être les conséquences ultimes de la violation des droits de l'homme. Mais le même genre de situation dangereuse prévaut également dans d'autres parties du monde, où la violation des droits de l'homme n'est pas due à des pressions internes telles que l'apartheid, mais à l'ingérence extérieure. Le cas de l'Afghanistan, avec les importantes implications politiques internationales qu'il revêt, s'inscrit dans ce contexte; le peuple afghan continue à souffrir de la présence de troupes étrangères dotées de puissants moyens de repression et de destruction.

Nous sommes fermement convaincus que c'est uniquement en appliquant des critères uniformes que nous parviendrons à analyser et à évaluer les différents types de violations des droits de l'homme, ce qui devrait nous permettre de dénoncer et d'éliminer les situations où ces droits sont violés plus ou moins ouvertement. Nous sommes également fermement convaincus que cela s'impose si nous voulons dépasser la conception erronée selon laquelle la souveraineté des Etats peut être invoquée pour faire obstacle à la protection internationale des droits de l'homme.

M. Gama (Portugal)

Nous sommes de même fermement convaincus que la paix et la sécurité internationales ne pourront être pleinement garanties que si elles se fondent sur la paix sociale et le respect des droits de l'individu. En outre, le développement de différentes sociétés et leur adaptation aux exigences du progrès et du développement doivent se faire conformément à la volonté librement exprimée de ceux qui sont directement intéressés. C'est ainsi que le plein respect du droit à l'autodétermination de la personne humaine et des peuples est un élément vital de la vie internationale. Nous accordons une même importance au respect de l'intégrité de l'être humain, à son droit de jouir des libertés civiles et politiques et de conditions de vie sociale et culturelle qui lui permettent de se développer harmonieusement et sans discrimination. Tout mépris de ces principes du droit international, sur lesquels se fondent les Nations Unies, plonge les personnes dont la dignité et l'intégrité ont été violées dans un environnement inhumain et fait parfois d'eux des exilés dans leur propre pays, ou souvent ne leur laisse d'autre droit que de renoncer à vivre dans leur patrie et de trouver refuge dans des pays étrangers.

Nous devrions également accorder une attention particulière aux différentes régions du monde où l'homme est prisonnier de la misère. Dans un environnement assombri par la faim, l'analphabétisme et l'absence de normes économiques, sociales et culturelles minimales, les droits civils et politiques ne peuvent s'exercer dans des conditions adéquates. L'être humain a droit au développement, et bien que le développement doive faire intervenir toute la communauté internationale, il est essentiel de ne pas oublier que l'homme lui-même est la raison d'être de ce développement et que les Etats ont la responsabilité de garantir à leurs populations respectives la pleine participation à ce processus, sans discrimination aucune à l'égard des secteurs les plus vulnérables de la société. Eu égard à ces considérations, le Portugal refuse d'accepter l'absence d'un nouvel ordre économique international comme prétexte à la violation constante et systématique des droits civils et politiques.

"Participation, développement et paix" a été précisément le thème de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les réalisations de la Décennie des Nations Unies pour la femme, tenue à Nairobi. Avec son important document "Stratégies pour l'avenir", la Conférence a apporté une contribution précieuse à la recherche d'une intégration effective et complète des femmes dans toute la gamme

M. Gama (Portugal)

des activités tant au plan national qu'international. Le Portugal n'oubliera jamais les recommandations de la Conférence dans ses efforts en vue de promouvoir la participation complète des femmes à la vie nationale.

La pleine participation et l'égalité sont également le thème de l'Année de la jeunesse que nous commémorons cette année et qui donnera à l'Organisation des Nations Unies et aux Etats Membres l'occasion de réaffirmer une fois de plus l'importance de la dignité et de l'amour propre de tout être humain, sans distinction de race, de sexe ou d'ethnie.

Le Portugal, pays qui connaît un taux d'émigration élevé, a également l'intention de participer activement aux activités du groupe de travail de l'Assemblée générale chargé d'élaborer une convention sur les droits de l'homme de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, programme qui mérite toute notre attention.

Avant de passer à une autre question, et compte tenu du fait que les droits des peuples font partie des droits de l'homme, je souhaiterais attirer l'attention sur la question du Timor oriental.

Conformément à la résolution 37/30 de 1982, l'Assemblée générale a confié au Secrétaire général le mandat de rechercher une solution d'ensemble au problème du Timor oriental. Depuis lors, nous avons donné tout notre appui aux efforts entrepris par le Secrétaire général. L'aboutissement de ses efforts est reflété dans son dernier rapport intérimaire qui vient d'être publié, et où il décrit en détail les pourparlers qui ont eu lieu depuis novembre 1984 et au cours de cette même année à New York entre le Secrétaire général, ses représentants et les représentants de l'Indonésie et du Portugal. Dans ces pourparlers, des questions humanitaires, religieuses et culturelles ont été examinées et l'on a progressé vers la solution de problèmes individuels tels que le rapatriement d'anciens fonctionnaires portugais. La liberté religieuse des populations, la préservation du patrimoine culturel du peuple du Timor oriental et les conditions de vie économiques et sociales ont reçu une attention particulière. Pour notre part, nous avons insisté et continuons d'insister sur l'importance du respect des droits de l'homme dans le territoire, car nous pensons que nos souhaits à cet égard sont loin d'avoir été exaucés

M. Gama (Portugal)

Nous commémorons, cette année, le quarantième anniversaire de la création des Nations Unies et nous avons déjà commémoré le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur la décolonisation. Le territoire du Timor oriental figure sur la liste des territoires non autonomes. Nous croyons fermement en le respect du principe fondamental de l'autodétermination des peuples, qui est l'essence même de la question du Timor oriental. Jusqu'ici, le droit à l'autodétermination n'a pas été accordé au peuple du Timor oriental. Et dans ce processus d'autodétermination, dans lequel le principal bénéficiaire est précisément le peuple du territoire en question, on ne saurait négliger ce peuple lorsque sont prises des décisions qui concernent sa destinée. Nous pouvons dire que les résultats déjà atteints dans ces négociations sont importants, puisque une large gamme de problèmes ont été examinés, et nous ne pouvons que réaffirmer notre appui à la démarche du Secrétaire général, agissant conformément à son mandat.

Nous avons déjà, à maintes reprises, précisé les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir la recherche d'une solution digne qui permette le respect intégral de l'identité religieuse et culturelle du peuple du Timor oriental; la satisfaction pleine et entière de ses aspirations légitimes; l'amélioration des conditions humanitaires et le respect absolu de son droit à l'autodétermination. Nous sommes favorables à toute action concertée, élément essentiel dans le règlement des conflits internationaux. Nous espérons sincèrement que certains des résultats déjà achevés ainsi que la solution d'autres problèmes nous mèneront sur la seule voie que nous considérons viable et que, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, l'esprit constructif actuel qui prévaut dans les pourparlers nous permettra de passer à une nouvelle étape, où nous examinerons d'autres questions, tout en gardant à l'esprit la nécessité de parvenir à un "règlement juste, global et internationalement acceptable".

En ce qui concerne les droits de l'homme, je ne saurais manquer de rappeler qu'il y a 10 ans, ces droits ont été reconnus et proclamés dans l'Acte final de la Conférence d'Helsinki, à laquelle mon pays était partie, qui réunissait 33 Etats ayant des systèmes politiques différents qui s'étaient engagés à prendre des mesures spécifiques, en vue de l'élimination des malentendus et des violations de l'obligation des Etats pour ce qui est du respect de certains droits inaliénables. Une évaluation de cette évolution a été faite à Helsinki, comme ce fut le cas auparavant à Belgrade et à Madrid, afin de se rendre compte exactement du fossé

M. Gama (Portugal)

qui sépare les engagements théoriques des Etats, l'application effective des mesures et la réalisation de résultats pratiques. A notre grand désarroi, on a dû conclure qu'on était encore loin d'atteindre le stade d'application des mesures établi dans l'Acte final. On a constaté de nouveau cette situation à la réunion d'experts relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, qui s'est tenue à Ottawa.

Néanmoins, le Portugal, qui a fait sien l'esprit d'Helsinki, espère sincèrement que la prochaine conférence de Vienne fera une contribution décisive à ce processus, amorcé il y a 10 ans.

Je voudrais maintenant mentionner certains des problèmes qui troublent la scène politique du monde, des questions qui intéressent particulièrement et profondément mon pays.

Le Portugal, pays d'Europe qui a des liens géographiques, historiques et culturels étroits avec l'Afrique, ne peut manquer d'exprimer sa préoccupation devant les événements récents survenus en Afrique du Sud. Ces événements, qui ont pris une ampleur inquiétante, ont provoqué à juste titre l'indignation et la condamnation de la communauté internationale dans son ensemble.

La position adoptée par le Portugal face aux problèmes qui affectent les populations de ce pays est bien connue de tous, tant aux Nations Unies que dans le cadre de ses relations avec d'autres pays, notamment nos futurs partenaires de la Communauté économique européenne. Nous dénonçons et condamnons clairement et résolument l'absence totale de principes moraux, qui caractérise tous les systèmes d'apartheid et de bantoustans qui portent en germe de graves conflits internes que nous connaissons très bien. L'opposition ferme du Portugal à toutes formes de discrimination raciale est un élément clef de notre attitude et de notre compréhension du monde. Nous jugeons donc urgent et inévitable que les autorités sud-africaines s'engagent, sans crainte et sans hésitation, à déployer un effort sincère en faveur d'un dialogue ouvert avec les différentes communautés de leur pays, et à créer ainsi les conditions nécessaires à un accès égal de tous leurs habitants à la vie politique, à la liberté, au travail et à la justice sociale. Ce n'est que lorsque ces conditions seront réalisées que les Sud-Africains de toutes les communautés pourront se considérer comme des citoyens libres et à part entière de la nation sud-africaine.

Par conséquent, du haut de cette tribune, mon gouvernement demande instamment au Gouvernement sud-africain d'entamer dès que possible, avec décision et souplesse,

M. Gama (Portugal)

un dialogue ouvert avec les dirigeants de toutes les communautés qui font partie de ce pays, de manière à parvenir à un équilibre fructueux.

De même, je voudrais exprimer à l'Assemblée la préoccupation de mon pays devant le retard apporté dans l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple namibien, qui découle de la non-application des résolutions pertinentes des Nations Unies, et notamment de la résolution 435 (1968) du Conseil de sécurité. Le Portugal a accordé une attention spéciale et son plein appui aux efforts réalisés par les Etats de première ligne, qui visent à persuader l'Afrique du Sud de renoncer à son attitude déplorable d'affrontement - dont la récente invasion de l'Angola constitue un exemple - et d'adopter une attitude constructive et souple qui permette de parvenir plus rapidement à une solution satisfaisante du problème. Par conséquent, non seulement espérons-nous que les autorités sud-africaines décideront rapidement de réaliser une conciliation interne, mais encore qu'elles mettront tout en oeuvre pour mettre un terme à l'occupation illégale de la Namibie, en application de la résolution 435 (1968) du Conseil de sécurité.

Les tensions qui règnent au Moyen-Orient, région à laquelle le Portugal est particulièrement sensible étant donné ses liens historiques et culturels spéciaux avec la nation arabe, n'ont pas diminué. Au contraire, elles se sont aggravées, détériorées.

Examinons l'évolution de la situation au Liban seul, où l'affrontement de factions rivales a persisté avec un accroissement de la violence et où des actes de terrorisme sont perpétrés contre des objectifs nationaux et étrangers à un rythme qui s'accélère de manière spectaculaire. Dès le début, le Portugal a appuyé par des moyens matériels les efforts entrepris par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et nous espérons que le rétablissement de l'équilibre voulu aboutira à la réconciliation nationale par le biais d'un dialogue entre les différentes communautés libanaises. A cette fin, il nous semble également essentiel que toutes les troupes étrangères se retirent du territoire, à moins que le Gouvernement libanais ne sollicite explicitement leur présence.

Nous estimons également que la solution de la crise au Liban réside principalement dans l'instauration de la paix dans toute la région, et que cette dernière, à son tour, dépendra non seulement de la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris ses droits à l'autodétermination et à

M. Gama (Portugal)

une patrie, mais également de la reconnaissance du droit de l'Etat d'Israël à sa propre existence et à la sécurité.

Dans ce contexte, la création d'un cadre de négociations entre la Jordanie et la Palestine est un signe encourageant. Nous pensons qu'il pourrait contribuer positivement à un dialogue entre toutes les parties au conflit.

M. Gama (Portugal)

Un autre motif d'inquiétude pour mon pays est la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq, où les efforts dignes d'éloge du Secrétaire général et les appels répétés lancés par les Nations Unies n'ont pas permis d'atteindre des résultats concrets. En fait, l'usage d'armes inhumaines a donné lieu à une escalade dramatique. La liberté de navigation dans le Golfe est toujours sérieusement menacée, tout comme le sont les économies des deux pays. La communauté internationale devrait donc redoubler d'efforts pour persuader les dirigeants des deux pays d'entamer des négociations en vue de mettre fin à ce grave conflit.

Le Portugal est également préoccupé par l'évolution de la situation en Amérique centrale. Mon pays croit fermement que la solution aux conflits qui prévalent dans cette région se trouve dans un règlement essentiellement régional, par la voie du dialogue entre les différentes factions impliquées. Ce dialogue devrait permettre d'établir un juste équilibre entre les divers intérêts en jeu, pouvant aboutir au respect de l'intégrité des frontières, à un abaissement du niveau des armements et à la création de sociétés libres et pluralistes.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais vous rappeler qu'en septembre dernier, à San José, au Costa Rica, mon pays a participé à une réunion des gouvernements des pays d'Amérique centrale, des pays du Groupe de Contadora, des pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et de l'Espagne. A cette réunion, les gouvernements participants ont étudié les mesures pouvant conduire à un renforcement non seulement du dialogue politique entre les pays de la région, mais aussi de la coopération entre ces pays et la CEE sur les plans économique et social.

Le Portugal espère sincèrement que les pays d'Amérique centrale s'uniront pour joindre leurs efforts de négociation, dans le cadre défini par le Groupe de Contadora, auquel ont adhéré quatre nations démocratiques supplémentaires d'Amérique latine, afin d'atteindre une solution globale qui permettra de mettre fin aux conflits qui compromettent la situation intérieure de chacun d'eux et qui ont, de plus, été source de dissensions entre eux.

En plus des questions que j'ai mentionnées, je voudrais aussi me référer à l'urgence qu'il y a au retrait des troupes étrangères du Kampuchea et au rétablissement de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays. Je tiens également à mentionner une autre situation qui affecte la stabilité du continent asiatique et qui ne peut être résolue que par un dialogue qui conduirait à la réunification pacifique de la Corée. Le peuple coréen tout entier aspire légitimement à être représenté aux Nations Unies.

M. Gama (Portugal)

Cette énumération de quelques-uns des foyers de tension internationale et les observations que je viens de faire semblent avoir un corollaire logique, qui est que maintenant, plus que jamais auparavant, la communauté internationale devrait trouver les moyens qui puissent conduire à un monde plus pacifique et plus sûr. C'est la raison pour laquelle, dans le contexte des relations Est-Ouest, mon pays considère de la plus haute importance la décision prise par les Etats-Unis et l'Union soviétique de reprendre les pourparlers de Genève, gelés depuis 1983. Bien que parfaitement conscients des difficultés que présentent de telles négociations, nous croyons que le fait d'être reprises est en soi extrêmement encourageant.

De plus, le Portugal, pays pacifique par essence, ne peut qu'être vivement intéressé aux problèmes relatifs au désarmement nucléaire et classique et au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Au moment où nous célébrons le quarantième anniversaire de notre Organisation, je tiens à réaffirmer ici la confiance renouvelée de mon pays dans la plus importante Organisation internationale et dans ses organes subsidiaires et ses agences spécialisées. Ce renouvellement de confiance n'est rien d'autre que le reflet de notre conviction que la Charte des Nations Unies est le document qui aujourd'hui encore consacre le mieux les principes les plus élevés du droit international, et qu'elle sera à l'avenir l'instrument qui reflétera le plus fidèlement les idéaux d'universalité partagés par l'humanité tout entière.

Bien que les réalisations de l'Organisation des Nations Unies n'aient pas toujours été à la hauteur des idéaux qui animaient ses fondateurs; il n'en reste pas moins vrai qu'en tant que principale, si pas seule, représentante de l'universalité, notre Organisation trouvera finalement les moyens qui lui permettront de s'adapter aux exigences diplomatiques, politiques et spirituelles de notre temps. Le Portugal réaffirme et renouvelle ici et toujours sa confiance dans l'Organisation des Nations Unies.

M. NZEYIMANA (Burundi) : Je crois que la catastrophe naturelle, d'une ampleur exceptionnelle, qui vient de s'abattre sur le Mexique, a impressionné chacun de nous ici. Qu'il me soit donc permis de joindre ma voix à celles d'autres chefs de délégations pour exprimer au Gouvernement et au peuple mexicains, en raison des relations amicales qui unissent mon pays au Mexique, la très vive sympathie du Burundi.

L'Organisation des Nations Unies s'apprête à commémorer ses 40 années d'existence, avec une participation qualitative exceptionnelle des Etats Membres. Il s'agira non seulement d'établir le bilan des progrès et succès enregistrés ici et là, comme des insuffisances de l'Organisation depuis sa création, mais également et surtout de tirer profit de l'expérience de son fonctionnement pour mieux assurer son avenir, qui se confond, en quelque sorte, avec celui de l'humanité.

Le Chef de l'Etat de mon pays, S. Exc. le colonel Jean-Baptiste Bagaza, et son gouvernement, attachent une particulière importance à cette session, qui devrait être celle du sursaut de la part de l'ensemble des Etats Membres pour la survie et le progrès de l'humanité.

C'est pourquoi le Burundi a été parmi les premiers à organiser cette année, sur le plan interne, une série d'activités destinées à sensibiliser l'opinion sur les buts et objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

Il est sans doute heureux que la présente Assemblée générale, qui aura cette fois, je l'espère, un rôle efficace et historique, soit placée sous la présidence d'un homme tel que le représentant permanent de l'Espagne, qui a précisément l'avantage de réunir à la fois les qualités irremplaçables et les vertus essentielles de doigté, de richesse et de profondeur de son expérience politique. Ma délégation se réjouit que ce soit un fils de l'Espagne, pays pétri de riches traditions multiséculaires, membre fondateur de notre Organisation, et avec lequel mon pays entretient d'excellentes relations, qui dirige nos travaux.

Qu'il me soit permis également de rendre un hommage si bien mérité à son éminent prédécesseur, le président de la trente-neuvième session, S. Exc. l'ambassadeur Paul Firmino Lusaka, représentant permanent de la Zambie auprès de notre Organisation, pour le travail remarquable qu'il a accompli au cours du mandat qui s'achève. Il a confirmé et consolidé pendant l'exercice de ses lourdes fonctions la confiance que la communauté internationale avait unanimement placée en lui lors de sa désignation en septembre dernier. Ce distingué diplomate fait la fierté de l'Afrique et de la République soeur de Zambie.

M. Nzeyimana (Burundi)

Je voudrais enfin remercier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les multiples efforts aussi positifs qu'inlassables qu'il n'a cessé de fournir tout au long de l'année écoulée pour amener la communauté internationale à maintenir ou restaurer un climat de paix et de coopération internationales. Son dévouement, sa disponibilité et son esprit éclectique manifestés souvent à des moments critiques, mettant parfois en danger l'avenir de l'humanité, méritent particulièrement d'être relevés.

L'analyse, même superficielle, de la situation internationale, présente le tableau d'un monde en désarroi marqué par des tensions et des conflits divers, un univers ploquant sous l'écrasant fardeau de difficultés économiques sans nombre, un environnement hostile caractérisé par la course aux armements, par la persistance de la politique des blocs, avec pour corollaires l'éloignement progressif des chances de maintenir une détente permanente et l'accroissement inexorable du spectre de la guerre. C'est dire que, pour ma délégation, les trois préoccupations majeures du moment, à savoir les conflits et tensions à travers le monde, la situation économique critique et les menaces de la course aux armements au détriment du développement n'ont guère connu, depuis la trente-neuvième session, une évolution significative favorable.

Cette image sombre est l'antipode des buts et aspirations que s'étaient assignés les sages fondateurs de l'Organisation des Nations Unies il y a 40 ans.

Sortis des cendres et des débris d'une guerre meurtrière qui venait de semer la haine et la désolation dans les foyers aux quatre coins du globe, les survivants de la seconde guerre mondiale n'aspiraient qu'à pérenniser la paix et la sécurité collective, à bannir la dépendance, l'exploitation, le déni du droit et de la justice pour rebâtir un monde plus viable, où l'interdépendance et le respect entre nations fonderaient de nouveaux rapports de coopération et d'entraide mutuelle.

Quarante années d'expériences, pour certaines bonnes, d'autres malheureuses, ont modelé une Organisation des Nations Unies de loin différente de la vision qu'en avaient les fondateurs en 1945.

Il est certainement significatif, du point de vue de l'histoire, que la création de l'Organisation des Nations Unies ait été comme l'aboutissement logique de la coopération étroite entre les grandes puissances et de nombreux autres pays en période de conflit armé. La différence de leurs systèmes politiques et la

M. Nzeyimana (Burundi)

disparité de leur organisation sociale étaient des contraintes de taille, mais elles n'ont guère entamé les chances d'arracher la victoire durant cette coalition momentanée née par temps troublé. Cela prouve que la communauté internationale a pu et peut toujours établir aujourd'hui une coopération bénéfique pour épargner aux générations futures la menace de la guerre.

Cette idée généreuse en soi a précisément inspiré les signataires de la Charte de San Francisco qui se sont engagés au nom de tous les peuples de la Terre. Tous les principes et desseins adoptés alors gardent toute leur importance aujourd'hui, comme certains d'entre nous l'ont déjà souligné.

Si l'on devait jeter un rapide coup d'oeil sur les 40 dernières années de notre Organisation, force est de constater que dans un monde déchiré et divisé, l'ONU n'a pu prévenir l'éclatement d'une longue série de conflits armés dans les divers coins de la Terre. Cependant, elle a contribué à prévenir un cataclysme planétaire en jouant, de façon répétée, le rôle de tampon entre les divers protagonistes, en offrant une tribune adéquate pour discuter des différends entre nations et en offrant un mécanisme parfois utile de médiation entre belligérants.

Il est devenu de plus en plus incontesté pour tous que l'Organisation des Nations Unies reste le cadre idéal pour le règlement pacifique des différends et conflits entre pays Membres. Les problèmes majeurs qui se posent sont le résultat de la principale faiblesse du système : les structures et les mécanismes en place seraient largement opérationnels si la volonté politique des Etats, surtout des pays les plus puissants, était acquise pour régler de façon pacifique les différends.

Au Conseil de sécurité revient le rôle primordial du maintien de la paix. De sévères critiques quant à son efficacité pour mettre un terme à des situations conflictuelles ont été souvent formulées et d'aucuns préconisent la révision de la Charte pour l'accommoder aux temps présents. De nombreuses nations pourraient jouer un rôle plus important qu'aujourd'hui et atteindre effectivement l'égalité entre les différentes nations, fondement consacré dans la Charte de notre Organisation.

Il est devenu clair, au fil du temps, que cette vision du monde restera malheureusement confinée au stade de voeu pieux aussi longtemps que certains membres de la communauté internationale cultiveront leur égocentrisme, affaiblissant ainsi le rôle multilatéral des relations internationales.

M. Nzeyimana (Burundi)

La désaffection vis-à-vis du cadre multilatéral est principalement due aux Etats essentiellement préoccupés par leurs propres intérêts en reléguant au second plan les idéaux qui faisaient l'unanimité en 1945. C'est un sujet de profonde préoccupation pour ma délégation, car cette attitude vient aggraver les problèmes cruciaux du monde actuel, notamment ceux de la paix et de la sécurité internationales, de la justice et de la dignité entre les peuples et les nations, de la coopération internationale et du progrès de l'humanité.

Quarante années après la création de l'ONU, on est parvenu à comprendre qu'on n'atteindra jamais ces objectifs sans les efforts conjugués de tous les Etats Membres, notamment en garantissant le développement socio-économique des Etats d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, la préservation de l'équilibre écologique de la planète, l'exploration et l'usage pacifique des océans et de l'espace extra-atmosphérique, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

S'agissant des préoccupations actuelles sur le plan international, il convient de relever d'abord que, de quelque côté qu'on observe la situation politique internationale, même à travers le prisme déformant de l'optimisme, on dénombre encore de nombreux sujets de vive préoccupation, dont le principal se trouve sur le continent africain. Il s'agit du déni des droits de l'homme en Afrique du Sud et de la décolonisation inachevée en Namibie et au Sahara occidental.

Ayant longtemps bravé les multiples appels de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Conseil de sécurité, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du Mouvement des non alignés lui enjoignant de mettre un terme aux pratiques odieuses de l'apartheid, l'Afrique du Sud défie systématiquement le consensus universel et perfectionne son système d'oppression raciale presque aussi vieux que notre Organisation.

Fort de l'appui non camouflé de quelques alliés puissants qui lui assurent l'impunité, la République sud-africaine ne cesse de mener des agressions armées contre des Etats indépendants voisins, en violation flagrante et délibérée de la Charte des Nations Unies et des normes élémentaires du droit international régissant le comportement de tout Etat, avec le dessein avoué de déstabiliser ces pays et d'installer à leur tête des régimes fantoches à sa dévotion. C'est dans cet esprit qu'il convient de condamner les récentes attaques contre l'Angola et le Botswana, qui choquent la conscience universelle.

M. Nzeyimana (Burundi)

L'instauration de l'Etat d'urgence et la déclaration du Président Botha concernant l'avenir des Noirs, faite en août dernier, viennent compliquer davantage la problématique question sud-africaine déjà fort complexe. Malgré les multiples interventions aussi pertinentes les unes que les autres, demandant au Conseil de sécurité d'exercer enfin son autorité et d'imposer les sanctions globales et obligatoires qui sont prévues par le Chapitre VII de la Charte, les intérêts stratégiques et la fausse perspective de perdre momentanément les énormes bénéfices que les alliés tirent du maintien du règne de la l'apartheid semblent malheureusement l'avoir emporté. En témoignent les dispositions lénifiantes de la résolution 556 (1985) et le sort réservé à la récente initiative française qui avait suscité beaucoup d'espoir pourtant.

M. Nzeyimana (Burundi)

La communauté internationale devrait saisir l'occasion de la présente session pour exiger de Pretoria qu'il mette fin à la répression, à la bantoustanisation, au banissement et au harcèlement des dirigeants noirs luttant pour leur indépendance, à l'extermination des combattants pour la liberté, et qu'il entame au plus tôt un dialogue constructif avec la population noire aujourd'hui opprimée pour enfin lui reconnaître les droits qui lui sont universellement reconnus.

Le soutien actif et généralisé de la communauté internationale comme la lutte inébranlable du peuple sud-africain conduisent inexorablement le système de l'apartheid à l'impasse et aux abois. C'est le moment propice d'agir et d'influencer positivement le cours des événements.

Pour sa part, le territoire placé sous la responsabilité de l'ONU qu'est la Namibie va bientôt connaître le vingtième anniversaire sous l'occupation illégale de l'Afrique du Sud. Pendant cette période, le régime de Pretoria y a développé le colonialisme, l'apartheid, l'agression, le terrorisme d'Etat, le mercenariat, toutes pratiques réprouvées par la communauté internationale, car menaçant gravement la paix et la sécurité internationales.

Parallèlement, les activités et intérêts économiques étrangers obstruent obstinément la voie vers l'indépendance totale et authentique du vaillant peuple namibien, sous la conduite éclairée de son unique représentant, la SWAPO, accélèrent le pillage systématique des richesses naturelles du territoire, en violation flagrante des dispositions des résolutions pertinentes de l'ONU et du décret No 1 sur la protection des ressources naturelles de la Namibie. Mon pays espère que le processus déclenché pour assigner devant les tribunaux internes des Etats d'origine les sociétés multinationales impliquées dans ce pillage va s'accélérer et couvrir toutes les compagnies recensées. Le Conseil des Nations Unies pour la Namibie qui en est l'initiateur et le maître d'oeuvre peut compter sur l'appui de mon pays, dont la position a toujours été clairement exprimée.

En juin dernier, la République du Burundi a vigoureusement condamné l'installation, par le régime raciste de l'Afrique du Sud, d'un gouvernement fantoche à Windhoek. Il ne sera jamais question pour mon pays de reconnaître un tel gouvernement dont la nomination constitue un obstacle supplémentaire dressé par Pretoria sur la voie de l'indépendance du peuple namibien. Nous restons persuadés

M. Nzeyimana (Burundi)

qu'aucune solution viable ne sera trouvée en dehors de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité traçant un plan cohérent pour l'indépendance immédiate de la Namibie. Nous déplorons et dénonçons à nouveau la persistance de lier cette indépendance à des considérations étrangères au vrai problème namibien.

Depuis la date mémorable du 14 décembre 1960 qui a vu l'adoption de la résolution 1514 (XV), le droit à l'autodétermination est devenu un principe cardinal du droit international contemporain. Beaucoup de pays ont retrouvé leur place dans le concert des nations grâce à l'application judicieuse de cette disposition.

Voilà plus d'une décennie que notre Organisation réaffirme avec une rare fermeté le droit du peuple sahraoui à l'indépendance et à la souveraineté. Il reste à espérer que les récents contacts pris par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies avec les autorités marocaines, comme d'autres initiatives, permettront de traduire dans les faits la résolution AHG/104 adoptée par la vingtième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine et de mettre rapidement en oeuvre les dispositions contenues dans la résolution 39/40 de l'Assemblée générale.

Les flambées de violence et l'escalade des agressions perpétrées par Israël contre les peuples arabes et palestinien au Moyen-Orient, le déni par Israël du droit reconnu universellement au peuple palestinien de s'autodéterminer, plongent les peuples de cette région dans des souffrances indicibles. L'intransigeance et la persistance d'Israël à tourner en dérision les injonctions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité nous forcent aujourd'hui à réitérer notre vive désapprobation. Le peuple palestinien ne peut vivre indéfiniment en réfugié sur son propre territoire. Il aspire à vivre en paix avec les autres peuples de la région, à fonder son propre Etat, sous la direction de l'OLP, son seul et authentique représentant. Par ailleurs, l'occupation par la force d'un territoire appartenant à un autre pays est illégale et contraire à l'esprit et à la lettre de la Charte de l'ONU. L'évacuation de tous les territoires occupés, y compris Jerusalem, doit demeurer l'exigence ferme de notre Organisation et la condition du rétablissement de la paix et de la stabilité dans cette région.

Pas loin de là, la guerre fratricide entre l'Iran et l'Iraq, de même que la crise libanaise qui n'a que trop duré, impose aux populations de cette région du

M. Nzeyimana (Burundi)

monde des souffrances injustes et cruelles. Elles constituent une très grande préoccupation pour la communauté internationale et tous les efforts doivent être conjugués pour le retour à la paix.

Seul le respect des normes de droit régissant les relations internationales, dont le non-recours à la force dans ses relations avec les voisins, pourra arrêter les drames qui hypothèquent douloureusement le développement socio-économique des peuples de la région du Moyen-Orient.

De l'autre côté de la planète, nous ne pouvons pas non plus donner caution à l'invasion d'un quelconque pays par des troupes étrangères. Les crises d'Afghanistan ou du Kampuchea tirent justement leur source du non-respect des principes que je viens d'énoncer. Il convient de saisir cette occasion pour mettre fin à ces situations anachroniques et laisser aux pays concernés le soin de déterminer le mode de gouvernement qui répond le mieux aux aspirations de leurs peuples, à l'abri de toute ingérence intempestive dans leurs affaires intérieures.

En ce qui concerne la péninsule coréenne, mon pays déplore que la présence de troupes étrangères dans sa partie méridionale entrave la réunification pacifique et indépendante de ce peuple qui partage une même culture forgée par une histoire millénaire commune et brise artificiellement des liens de consanguinité plusieurs fois séculaires. Le Burundi a toujours soutenu et continuera d'appuyer sans relâche toute proposition qui rendra au peuple coréen sa dignité bafouée et son unité usurpée.

Quant à l'Amérique latine et aux Caraïbes, autre zone soumise à l'instabilité, nous soutenons la voie indépendante des peuples de la région et dénoncerons toutes formes de domination étrangère et d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Si les conditions de paix et de sécurité à travers différentes régions du monde demeurent précaires, la situation économique critique de nombreux pays constitue la seconde préoccupation majeure des temps présents.

A cet effet, je déplorais tout au début la désaffection vis-à-vis des institutions multilatérales et financières à une époque où il faut précisément renforcer la coopération économique internationale dans l'intérêt de tous.

Et pourtant, les dispositions des Chapitres IX et X de la Charte des Nations Unies assignent à l'Organisation une mission primordiale dans la promotion

M. Nzeyimana (Burundi)

du progrès et le développement économique et social des peuples. Existe-t-il en effet un autre cadre aussi adéquat que l'Organisation des Nations Unies pour débattre des questions de portée supranationale concernant les moyens susceptibles de coordonner les mesures nationales et internationales, dans un monde où l'interdépendance économique n'est plus à démontrer?

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des problèmes auxquels tous les pays sont confrontés dans le domaine du commerce international, de l'instabilité monétaire, des questions financières et de la dette, nous devons faire preuve d'imagination, nous inspirer de la Charte et renforcer l'esprit de dialogue et de concertation qu'il fait cruellement défaut aujourd'hui.

M. Nzeyimana (Burundi)

Comment comprendre que la résolution 34/138 relative aux négociations globales en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial, adoptée unanimement il y a sept ans, reste lettre morte? Entre-temps, la situation économique d'un grand nombre de pays en développement se détériore très dangereusement.

Les pays les plus défavorisés de tous, et dont l'environnement économique international néfaste aggrave la fragilité de leurs économies, se trouvent en Afrique. C'est là que sont concentrés des foyers de pauvreté intolérable et des famines dévastatrices, c'est là que l'agriculture, l'industrie, les transports et les communications ne profitent pas de l'essor technologique de notre temps, c'est ce continent qui connaît, de par l'histoire, le sort le plus injuste et le plus humiliant.

La communauté internationale a reconnu cette réalité lorsque l'Assemblée générale a adopté, lors de la dernière session, la résolution 39/29 sur la situation économique critique en Afrique. L'annexe qui accompagne la résolution explicite l'engagement pris par la communauté internationale de soutenir les gouvernements et les peuples d'Afrique dans leur lutte pour la survie. Trois étapes ont été tracées dans cette marche qui s'avère longue et dure : les secours d'urgence pour les populations ravagées par la famine et la malnutrition, l'assistance à moyen terme visant la réhabilitation de l'agriculture et de l'élevage en particulier, l'aide à long terme destinée à orienter les économies africaines vers la croissance. L'Afrique a d'énormes potentialités économiques qui n'attendent qu'à être exploitées pour le bien-être de ses populations, mais il faut les moyens financiers, technologiques et les ressources humaines. Actuellement, les pays africains pris individuellement ne peuvent pas relever le défi.

C'est pourquoi les chefs d'Etat et de gouvernement, au cours de la 21ème Conférence de l'Organisation de l'unité africaine tenue à Addis-Abeba en juillet dernier, et consacrée essentiellement à l'examen de la situation économique en Afrique, ont réaffirmé leur foi dans le Plan d'action et l'Acte final de Lagos qui constituent pour nous un document essentiel de référence pour le développement économique et social de notre continent. Ils ont adopté un programme quinquennal d'urgence visant la réhabilitation des économies africaines. Ce programme, appelé "plate-forme commune d'action", veut dynamiser la coopération sous-régionale et régionale et mobiliser l'apport extérieur destiné à soutenir nos propres efforts. Les domaines d'action prioritaires retenus sont : l'agriculture et l'alimentation,

M. Nzeyimana (Burundi)

les transports et les communications, l'industrie, le commerce et les finances, la science et la technologie, et enfin le principal cheval de bataille, à savoir les ressources humaines.

Les pays africains se sont engagés collectivement à renforcer leur unité et leur solidarité dans la mise en application de ce programme. Ils comptent sur le soutien agissant de la communauté internationale, en particulier celui du système des Nations Unies. Compte tenu du retard technologique de l'Afrique, les institutions spécialisées devraient lui réserver un traitement spécial notamment dans les domaines de la coopération technique, de la formation et de la recherche. D'autres handicaps majeurs devraient être pris en considération : 26 des 36 pays les moins avancés sont africains, certains d'entre eux étant à la fois enclavés et frappés par la sécheresse et la désertification; la majorité des autres pays africains ont des revenus extrêmement bas.

Pour faire face à tous ces périls, le soutien des institutions internationales pourrait s'orienter vers les priorités suivantes : dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, l'accroissement des capacités de production agricole s'avère primordial. Les institutions et organes de financement du développement devraient augmenter les liquidités à des niveaux compatibles avec les besoins des pays en développement, en particulier africains. Il faut également que les bailleurs de fonds se conforment aux priorités établies et assouplissent les conditions de prêt. A ce propos, la reconstitution des fonds de l'Association internationale pour le développement, la Banque mondiale, à un niveau d'au moins égal à 12 milliards de dollars, et l'augmentation de la part de l'Afrique dans l'affectation des ressources de cette institution devraient être considérées comme une grande priorité. La reconstitution des fonds du FIDA à un niveau en rapport avec les besoins du développement agricole des pays du tiers monde est aussi une grande nécessité.

L'allègement de la dette extérieure de l'Afrique ainsi que le respect des engagements pris par les pays développés en faveur des pays les moins avancés sont aussi des mesures concrètes indispensables à la croissance économique de l'Afrique.

Toutefois, tant que les échanges commerciaux et les prix des produits de base garderont la tendance actuelle, les problèmes majeurs des pays africains resteront entiers. Il faut arriver à établir des prix justes, rémunérateurs et stables pour les produits de base, afin d'accroître les recettes d'exportation et limiter au

M. Nzeyimana (Burundi)

moins la détérioration des termes de l'échange. C'est évidemment, ici, la question clef du développement et de la stabilité de nos économies.

Il faut que je souligne enfin que certaines actions spécifiques, entreprises dans le cadre de la coopération internationale, comme cette grande campagne de vaccination qui doit permettre d'immuniser tous les enfants du monde d'ici à l'an 1990, sont admirables et méritent le soutien de nos Etats.

Bien entendu, l'Afrique compte également beaucoup sur l'apport et la coopération Sud-Sud. Elle participera activement aux projets communs retenus dans le cadre de cette coopération, notamment l'établissement d'un système global de préférences commerciales entre pays en développement, le réseau d'information multisectoriel, le projet de la banque du Sud, l'échange de technologie appropriée, et d'autres. Mais, sans doute ici, plus que le programme, il faut la volonté politique des Etats.

Nous pensons que dans ce cadre, la demande formulée par le 21ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains, de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies pour se pencher sur les questions relatives à la situation économique critique qui prévaut en Afrique mérite le soutien de cette auguste Assemblée.

En dehors des problèmes de paix et de sécurité, des préoccupations graves de la situation économique, le troisième souci majeur de notre organisation, à savoir la course aux armements et spécialement à l'armement nucléaire continue d'assombrir nos horizons.

En raison de la menace pour la survie de l'humanité que constitue la panoplie d'armes nucléaires et chimiques, bientôt étendues à l'espace extra-atmosphérique, la question de la négociation sur la limitation des armes et sur le désarmement n'intéresse pas seulement les grandes puissances directement concernées, bien qu'elle soit de leur responsabilité première. Le monde entier, y compris les populations des puissances nucléaires elles mêmes, doit exercer une pression incessante pour le gel du développement, de la production, de l'accumulation et du déploiement d'armes nucléaires et chimiques, première phase d'un processus visant la réduction et la destruction totale des stocks de ces armes. Il s'agit d'une question non seulement de la survie de l'humanité dans son existence, mais également dans son bien-être, car les ressources humaines et matérielles dégagées

M. Nzeyimana (Burundi)

seraient consacrées désormais au bien-être de l'homme. Il s'agit d'un rêve que l'Organisation et chacun de nos pays doivent, au cours des années qui viennent, s'acharner à transformer en réalité.

Ce rêve nous anime, au Burundi, car nous sommes convaincus du sort commun de l'humanité, du fait de plus en plus évident que le monde, malgré sa diversité, malgré les conflits d'idées, de croyances et d'intérêts de nos Etats, est un pour un grand nombre de problèmes.

A la veille de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, on peut prendre l'alternative suivante envers celle-ci : ou les Etats la considèrent comme un instrument destiné à faire prévaloir leurs vues au détriment d'autrui, et donc de cadre de confrontation ou d'antagonismes; ou les Etats en font un système politique de concertation, de solidarité et d'interdépendance, et donc de recherche de paix et de sécurité collective, de justice et d'équilibre, de bien-être économique et social.

M. Nzeyimana (Burundi)

C'est cette dernière voie qui devrait être recherchée; c'est celle-ci également que mon pays poursuivra au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Renforçons donc le fonctionnement des mécanismes prévus par la Charte de l'Organisation comme le propose le Secrétaire général, spécialement le système collectif de défense de la paix et de la sécurité internationales. Prenons d'ici l'engagement de contribuer à réduire les tensions et de se servir de notre Organisation comme d'un forum de désarmement multilatéral, en veillant au lien qui existe entre le désarmement et le développement. Ayons enfin la volonté et la responsabilité politiques de reconnaître à l'Organisation sa mission de stimuler le bien-être économique et social de tous ses Membres en établissant les conditions d'équité et d'équilibre dans les relations économiques internationales.

Ce serait la seule façon, pour cette session, de marquer d'un sceau historique le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

M. HAMEED (Sri Lanka) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis de féliciter d'emblée l'ambassadeur de Piniés à l'occasion de son élection bien méritée à la présidence de cette historique quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Sa riche et longue association avec les Nations Unies et leur système ainsi que sa réputation de diplomate des plus expérimentés d'Espagne sont bien connus. Sri Lanka entretient d'excellentes relations avec l'Espagne et, au nom de ma délégation, je désire l'assurer de notre appui et de notre coopération les plus larges dans les tâches qui nous attendent.

Nous rendons également le plus grand hommage à l'ambassadeur Paul Lusaka, de la Zambie, qui, au cours de la trente-neuvième session, a manifesté de rares qualités de diplomate et des dons remarquables en préparant la voie à cette quarantième session.

Au nom du Gouvernement et du peuple de Sri Lanka, qu'il me soit permis d'exprimer notre profonde tristesse devant le lourd tribut en vies humaines et en dégâts matériels prélevé par le tremblement de terre qui a tragiquement frappé le Mexique la semaine dernière. Nos coeurs battent pour le Gouvernement et le peuple du Mexique en cette heure de tentatives héroïques de reconstruction et de réadaptation.

La session qui s'ouvre actuellement est importante non seulement parce qu'elle marque le quarantième anniversaire de la vie des Nations Unies, mais également parce que la situation internationale actuelle laisse entrevoir la perspective de percée décisive à l'égard de questions qui, jusqu'ici, semblaient insurmontables.

M. Hameed (Sri Lanka)

Selon nous, aucune situation n'est totalement dénuée d'espoir; aucun problème n'est si grave qu'il n'échappe à une solution. Cette quarantième session sera plus qu'un symbole si nous ne laissons pas s'évanouir ces perspectives de paix et si nous oeuvrons dans les domaines où il semble possible d'aboutir à des résultats. Comme l'a souvent dit Arnold Toynbee, l'histoire est une suite de défis et de réactions, et c'est le devoir solennel de la communauté internationale de relever ces défis pour permettre d'édifier et de maintenir une société juste et équitable.

La promesse d'une coopération économique à l'échelle mondiale a été négligée par ceux qui ont le plus d'influence dans ce domaine économique. L'unilatéralisme et la concurrence économique à courte vue semblent être à l'ordre du jour. Les tables de négociation pour la restructuration des relations économiques internationales sont vides et personne n'y siège. Le microphone du dialogue a été coupé abruptement. Les perspectives d'un ordre économique international fondé sur l'égalité, la justice et la coopération semblent bien lointaines.

Alors que nous nous réunissons aux Nations Unies pour faire ce tour d'horizon collectif annuel de la situation mondiale, des événements tumultueux se déroulent en Afrique du Sud. L'état d'ébullition a rarement été aussi intense et aussi répandu dans le pays qu'au cours de ces derniers mois. Les mesures de répression du régime de la minorité blanche frappent maintenant jusqu'aux petits enfants eux-mêmes. Mais la résistance et la volonté du peuple d'être libre n'ont pas été ébranlées par la gravité des mesures imposées. Chaque jour l'opinion publique internationale se rend compte davantage des atrocités morales et physiques de l'apartheid. De plus en plus de pays en viennent à adopter des mesures et des sanctions pour exprimer en termes pratiques leur dégoût du régime actuel et du système qu'il maintient en place. Les Etats non alignés et l'OUA se sont montrés fermement opposés à l'apartheid. Cette tendance internationale croissante ne cessera de gagner en vigueur tant que la structure tout entière de l'apartheid ne se sera pas effondrée. On abolirait encore plus rapidement l'apartheid si ceux qui détiennent un pouvoir persuasif et peuvent exercer des pressions sur le régime de l'Afrique du Sud intervenaient sans plus attendre et évitaient ainsi une nouvelle hémorragie à la nation africaine. Des mesures prises au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies pourraient mettre fin à l'apartheid ainsi qu'aux injustices et aux souffrances humaines qu'il entraîne en Afrique du Sud.

M. Hameed (Sri Lanka)

Les mêmes forces qui animent et soutiennent le régime sud-africain aétienneent la Namibie captive. La Namibie est, de toute évidence, un problème colonial. Il s'agit d'un problème complexe, que l'on complique encore inutilement en le liant à des questions étrangères. L'indépendance de la Namibie n'a rien à voir avec la rivalité Est-Ouest; elle n'a rien à voir avec les différends entre idéologies qui s'opposent ni avec la question des troupes cubaines en Angola. La résolution 435 (1978) reste la Charte de l'indépendance namibienne. Il s'agit d'un plan complet pour l'indépendance de la Namibie. Elle a été acceptée par toutes les parties concernées, y compris la South West Africa People's Organization (SWAPO). Prolonger l'agonie de la Namibie ne peut qu'entraîner davantage d'effusions de sang et de souffrances et dévaluer la crédibilité et le prestige de notre Organisation.

De même, les conditions préalables indispensables d'un règlement de l'ensemble des problèmes de la région du Moyen-Orient ne sont pas difficiles à déceler. Les Etats de la région ne peuvent pas s'attendre à vivre dans la paix et la sécurité aussi longtemps que le facteur central de l'instabilité régionale, le coeur du problème du Moyen-Orient, c'est-à-dire la question de Palestine, ne sera pas abordé de front et réglé de manière juste. Les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien doivent lui être rendus, y compris son droit de rentrer dans ses foyers en toute sécurité, son droit à l'autodétermination et son droit de créer un Etat souverain indépendant, sans ingérence ni coercition de l'extérieur. Sri Lanka exprime son appui au Plan de paix arabe adopté à la douzième Conférence au sommet arabe, qui a eu lieu à Fès en 1982. Ce plan de paix a été réaffirmé à la Réunion au sommet extraordinaire tenue à Casablanca en août dernier. Sri Lanka a toujours été d'avis qu'Israël doit se retirer de tous les territoires arabes et palestiniens occupés. Israël doit éliminer les colonies de peuplement qu'il a illégalement établies dans les territoires occupés. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien, doit être partie à toutes négociations en vue d'un règlement de la question du Moyen-Orient.

L'agonie du Liban n'est pas un phénomène isolé, mais fait partie de la question du Moyen-Orient. Sri Lanka se déclare solidaire du Gouvernement et du peuple libanais. Nous demandons le retrait de toutes les forces étrangères du Liban et réaffirmons notre appui total à l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban.

M. Hameed (Sri Lanka)

Sri Lanka est gravement préoccupée par la prolongation tragique du conflit entre l'Iran et l'Iraq, deux Etats non alignés comme le nôtre avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations. Nous espérons avec ferveur que les efforts faits sur les plans bilatéral et multilatéral, en vue d'un règlement de cette guerre qui entraîne tant de gaspillages, aboutiront et qu'une solution acceptable par les deux parties sera rapidement trouvée.

En Asie du Sud-Est, la présence de troupes étrangères au Kampuchea a entravé l'établissement de relations fondées sur la confiance mutuelle entre les Etats de la région. Sri Lanka appuie tous les efforts réalisés en vue d'une solution politique globale qui entraînerait le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea. C'est là une mesure indispensable pour le retour à une situation normale et la création d'un climat de confiance et de compréhension en Asie du Sud-Est.

Les tensions sont vives en Asie du Sud-Ouest en raison de la présence de troupes étrangères en Afghanistan. Nous avons suivi de très près les efforts constructifs que le Secrétaire général a faits pour trouver une solution politique. Nous espérons qu'une solution sera rapidement trouvée qui permette aux réfugiés afghan de rentrer honorablement dans leurs foyers, en toute sécurité. Sri Lanka a toujours manifesté son appui à l'égard d'un règlement politique qui comprenne le retrait des troupes étrangères, garantisse le respect complet de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du statut de non aligné de l'Afghanistan et assure le strict respect, par tous les Etats, des principes de non-ingérence et de non-intervention dans ses affaires intérieures.

Sri Lanka appuie le désir du peuple coréen de réunifier sa patrie de manière pacifique, par un dialogue direct, sans ingérence étrangère et conformément aux principes de la Déclaration Nord-Sud du 4 juillet 1972. En attendant, il serait sans doute prudent de se demander si le processus de réunification ne serait pas accéléré si le principe de l'universalité des Etats Membres des Nations Unies s'appliquait au peuple coréen.

A Chypre, un problème communautaire a été exploité de manière tragique pour justifier l'invasion de la République par des forces étrangères, qui a entraîné une séparation de facto du pays. L'intervention extérieure ne peut être ni justifiée ni tolérée pour quelque raison que ce soit, même si le sort de communautés soeurs

M. Hameed (Sri Lanka)

d'autres Etats nous préoccupe beaucoup. Sri Lanka n'a cessé d'exiger le retrait des troupes étrangères de Chypre ainsi que le respect de l'unité, de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du statut de non-aligné du pays. La déclaration unilatérale d'indépendance faite en 1983 par des représentants de l'une des deux communautés est illégale et doit être rejetée par la communauté internationale. Cette mesure unilatérale n'a fait que compliquer un éventuel règlement de la question de Chypre. Sri Lanka lance un appel à toutes les parties pour qu'elles coopèrent avec le Secrétaire général dans le cadre de ses dernières initiatives, afin qu'un règlement juste et durable puisse être réalisé conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

En Amérique centrale également, des Etats indépendants sont confrontés à une intervention de l'extérieur et à des tentatives de déstabilisation qui menacent leur survie même en tant qu'Etats souverains. Sri Lanka appuie pleinement les nobles efforts du Groupe de Contadora pour établir la paix et la stabilité ainsi que la confiance mutuelle parmi les Etats de la région, quel que soit leur système social ou politique.

Chaque année, nous délibérons et nous nous prononçons sur la nécessité urgente d'atteindre nos objectifs de sécurité commune par un processus de désarmement bien défini. Nous sommes d'accord pour dire qu'il n'y a pas d'autre issue que le désarmement. Nous espérons sincèrement que les prochaines négociations au sommet entre les dirigeants des deux grandes puissances donneront l'élan nécessaire pour établir la confiance entre eux et contribueront aux objectifs généraux de désarmement et de sécurité pour toutes les nations.

M. Hameed (Sri Lanka)

La nécessité de promouvoir le caractère complémentaire des efforts bilatéraux et multilatéraux en vue du désarmement ne saurait être trop soulignée. Nous avons admis qu'à l'âge nucléaire la sécurité grâce au désarmement n'est pas la chasse gardée de quelques-uns. Cela, à notre avis, nous concerne tous.

Le rapport de la Conférence du désarmement présenté à cette session contient le libellé préliminaire des dispositions d'une convention éventuelle sur les armes chimiques qui représentent le fruit des efforts multilatéraux déployés à Genève. Nous sommes heureux également de constater que pour la première fois, la Conférence du désarmement a créé un Comité spécial qui étudiera la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, initiative à laquelle Sri Lanka a participé activement tant à l'Assemblée générale qu'à la Conférence. Les accords consignés dans le Document final de la Troisième Conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, qui vient de se terminer la semaine dernière, sont très encourageants. Nous espérons voir leur mise en application rapide et, en particulier, une réaction positive à l'appel lancé aux trois Etats dépositaires et autres puissances nucléaires pour qu'ils entament prochainement des négociations sur l'interdiction complète de ces essais.

Nous devrions, par conséquent, réaffirmer notre attachement au multilatéralisme dans les négociations de désarmement. Nous appuyons l'initiative des pays non alignés relative à la tenue, au moment opportun, d'une troisième session extraordinaire consacrée au désarmement afin de relever le défi que constituent la réalisation d'un consensus sur des mesures concrètes et pratiques de désarmement et la revitalisation du processus multilatéral.

Dans notre région de l'océan Indien, Sri Lanka, avec d'autres pays non alignés, a lutté pour l'adoption d'une mesure capitale de désarmement : la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix. Les Etats de l'océan Indien ont déjà accepté en 1979 sept principes d'accord sur la mise en oeuvre de la Déclaration. Le Comité spécial des Nations Unies sur l'océan Indien a oeuvré à la tenue d'une Conférence sur l'océan Indien qui aura lieu à Colombo, à Sri Lanka, l'année prochaine. Nous espérons que tous les travaux préparatoires de la Conférence seront achevés afin que la Conférence puisse avoir lieu avec la participation de tous les membres permanents du Conseil de sécurité, les principaux utilisateurs maritimes et les Etats de la région.

M. Hameed (Sri Lanka)

En juillet dernier, nous avons tenu à Colombo la première Conférence sur la coopération dans les affaires maritimes. Cette Conférence est née de la conviction que la coopération régionale est le meilleur moyen de réaliser le potentiel des immenses ressources que recèle l'océan Indien en faveur du développement de la région. On espère qu'une conférence au niveau des prises de décisions politiques aura lieu à Colombo l'année prochaine afin d'exploiter plus avant les réalisations des réunions de cette année.

L'Assemblée générale va poursuivre cette année son examen du système du Traité sur l'Antarctique. La position de Sri Lanka en la matière a été communiquée au Secrétaire général. Nous appuyons énergiquement la création d'un Comité spécial des Nations Unies destiné à éclaircir les questions en cause sans que l'actuel système du Traité soit démantelé pour autant.

Pour terminer, permettez-moi, Monsieur le Président, de faire quelques remarques sur les événements survenus à Sri Lanka et au sujet desquels beaucoup d'encre a coulé. Sri Lanka est une nation intégrée dotée d'une pluralité de communautés, de langues et de religions, régie par une Constitution unitaire. Certaines tensions sont apparues entre une minorité ethnique et les autres communautés. En tant que démocratie effective, le Gouvernement de Sri Lanka est totalement attaché à un règlement politique négocié. Mais un petit groupe de terroristes a lancé une sinistre campagne de mort et de destruction et a rejeté le processus démocratique.

Pour mener à bien ses opérations, ce groupe a recours aux mines dissimulées, aux explosions à la bombe et au revolver caché de l'assassin. Avec l'aide et la coopération de pays amis, le Président de Sri Lanka, S. Exc. M. J.R. Jayewardene, poursuit ses efforts pour aboutir à un règlement politique. Nous espérons sincèrement que ces démarches conduiront à la solution du problème.

Le terrorisme ne se limite pas à Sri Lanka. Le terrorisme international est un défi lancé à la vie civilisée et à ses valeurs. Le terrorisme international a instauré une alliance impie avec le commerce international illicite des stupéfiants et autres activités criminelles. Cette année, l'Assemblée générale examinera et prononcera le rapport du Secrétaire général relatif aux mesures visant à empêcher le terrorisme international et se prononcera à ce sujet. La position du Sri Lanka en la matière a déjà été communiquée au Secrétaire général, y compris ses vues sur

M. Hameed (Sri Lanka)

la nécessité d'accroître la coopération régionale pour s'attaquer à ce fléau. Seul un effort international concerté pourra endiguer, pour ne pas dire éliminer, le terrorisme international. A moins que la communauté internationale n'adopte d'urgence des mesures pratiques, les valeurs mêmes que chérit notre Organisation seront gravement compromises.

Au cours des 40 années d'existence des Nations Unies, le monde a assisté à quelque 140 conflits internationaux qui ont causé la perte d'environ 20 millions de vies humaines. Il est néanmoins à l'honneur de nos dirigeants politiques qu'un affrontement mondial ait pu être évité. Les progrès scientifiques et technologiques sont allés au-delà de ce qu'on pouvait imaginer il y a 40 ans. L'homme a exploré les profondeurs des océans et étendu son horizon jusqu'aux confins de l'espace. L'homme a marché sur la Lune. Les distances et l'espace ont été conquis. La notion du village mondial est devenue une quasi-réalité. Mais si la science et les moyens de communication ont rétréci les distances et fourni les moyens matériels de rapprocher les peuples à des vitesses impensables il y a quatre décennies, il est triste de constater qu'à notre époque des peuples et des nations se sentent encore tellement loin les uns des autres dans les domaines politique et économique. Les nations et les peuples semblent s'éloigner de plus en plus alors même que la science les a matériellement rapprochés.

L'Organisation des Nations Unies n'est pas un gouvernement mondial. Nous sommes tous des Etats indépendants. Mais l'Organisation des Nations Unies demeure le meilleur espoir de l'humanité dans sa recherche pour combler l'écart de la compréhension entre les nations et les peuples du monde.

Le PRESIDENT : Nous venons donc d'entendre le dernier orateur inscrit pour la séance de cet après-midi.

Un représentant a demandé à exercer son droit de réponse. Puis-je rappeler aux Membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention, et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place. Cela dit, je donne la parole au représentant du Nicaragua.

M. CHAMORRO MORA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Nous voudrions faire quelques brèves observations et apporter certaines précisions à la suite de l'intervention prononcée ce matin par le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, qui a mentionné la situation en Amérique centrale.

Mon gouvernement, épris de paix, disposé au dialogue et partisan d'un règlement pacifique des différends, aurait préféré une analyse plus approfondie de ladite problématique qui se rapportât objectivement aux causes et à l'origine de la crise et à l'unique moyen viable de la résoudre, qui ne saurait être l'agression cruelle et impitoyable d'une superpuissance contre un pays petit, mais digne.

Malheureusement, afin de satisfaire ses intérêts impérialistes, pensant peut-être que la communauté internationale est ignorante, passive et mal informée, les Etats-Unis ont présenté une version fautive des faits en accusant mon pays d'être l'agresseur et de menacer ses voisins. Soudainement, comme par magie, une magie à laquelle nous sommes accoutumés le président Reagan, les Etats-Unis sont innocents et le Nicaragua est la brebis galeuse coupable de tout ce qui se passe en Amérique centrale; on nous demande d'oublier la guerre sale non déclarée que, depuis 1981, les Etats-Unis mènent contre mon pays et qui font d'eux le seul Etat agresseur et déstabilisateur en Amérique centrale, au mépris de l'ordre juridique international.

Nous aurions souhaité entendre ce matin quelque chose de nouveau de la part de M. Shultz au sujet d'une situation qui dure depuis près de cinq ans et a causé la mort de milliers de Nicaraguayens en lutte pour défendre l'indépendance et la souveraineté de notre patrie et les conquêtes de notre révolution.

Nous aurions aimé entendre quelque chose de nouveau de la part du représentant des Etats-Unis, car c'est ce que souhaitent notre peuple et les peuples d'Amérique

M. Chamorro Mora (Nicaragua)

centrale, qui sont las de tant de morts, de tant de destructions et de souffrances, las de l'asservissement et des interventions. Malheureusement, l'on nous répète toujours le même refrain, les mêmes faux arguments qui servent à appuyer une politique d'intervention et d'agression, une politique de guerre sale et de terrorisme d'Etat, une politique immorale qui viole les normes qui régissent les relations entre Etats, une politique jugée en ce moment par la Cour internationale de Justice, où les Etats-Unis ont été déclarés hors-la-loi, et qui viole l'ordre provisoire du 10 mai décrété par cet organe suprême qui, nous en sommes persuadés, se prononcera contre les actions illégales et la guerre sale des Etats-Unis contre nous.

Nous aurions aimé que les observations faites par M. Shultz au sujet du processus de Contadora soient conformes à la réalité. Depuis le 7 septembre dernier, jour où le groupe a présenté son Acte pour la paix et la coopération en Amérique centrale et où le Nicaragua a déclaré publiquement qu'il l'acceptait sans réserves, il est devenu très clair pour la communauté internationale qui bloquait le processus de négociations latino-américaines.

A ce moment-là, on a découvert un document du Conseil national de sécurité des Etats-Unis, document marqué confidentiel et dans lequel ce pays déclarait qu'il fallait faire obstacle à cet accord de paix. Aujourd'hui, après de nouveaux progrès importants de Contadora, on a révélé un autre document secret à la presse. Il s'agit d'un mémorandum de M. Elliot Abrams, Sous-secrétaire d'Etat pour les affaires d'Amérique latine, dans lequel on énonce les lignes directrices de la politique américaine en Amérique centrale pour la gouverne de tous les ambassadeurs américains dans les pays de Contadora et d'Amérique centrale. Dans ces lignes directrices, il est dit entre autres :

"Mieux vaut l'effondrement de Contadora plutôt qu'un mauvais accord."

Bien sûr, un mauvais accord veut dire un accord qui ne répond pas aux intérêts hégémoniques des Etats-Unis dans la région. Voilà la réalité. Et si, comme le dit M. Shultz, mon pays appuie l'application des 21 points du Document des objectifs, signé par les pays d'Amérique centrale, nous devrions nous rappeler certains des engagements qui figurent dans ces documents et qui concernent la non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque pays et l'interdiction de fomenter ou d'appuyer des bandes armées qui visent à renverser un gouvernement légalement constitué.

M. Chamorro Mora (Nicaragua)

Tout le monde sait que les Etats-Unis n'ont pu fournir aucune preuve quant au prétendu passage d'armes du Nicaragua en El Salvador; le Gouvernement des Etats-Unis a déjà dépensé près de 100 millions de dollars pour armer et entraîner des bandes de mercenaires; il a également appuyé les services logistiques et secrets de ces bandes qui, à partir de territoires voisins, attaquent notre territoire et assassinent notre population.

M. Shultz affirmait que

"Les peuples de la région attendent une réaction positive des dirigeants du Nicaragua." (Supra, p.37)

Je pourrais affirmer exactement le contraire : les peuples d'Amérique centrale continuent d'attendre un changement d'attitude de la part des Etats-Unis, ils continuent d'espérer que cette grande puissance, principal responsable de la crise que nous traversons, affronte cette situation avec le sens des responsabilités en s'engageant à respecter la souveraineté et l'indépendance des pays de la région et le droit sacré qu'ont nos peuples d'exercer librement leur autodétermination.

M. Chamorro Mora (Nicaragua)

Cependant, pour sortir de ce cercle vicieux d'accusations réciproques, je réaffirme un aspect fondamental de notre politique étrangère : notre volonté de discuter de toutes les questions d'intérêt mutuel directement à la table de négociations. En rompant ainsi le cercle vicieux des récriminations mutuelles, les Etats-Unis et le Nicaragua pourraient répondre aux espoirs, aux aspirations et au désir de paix des peuples du Nicaragua et d'Amérique centrale. Nous pourrions agir conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies dont nous célébrons maintenant le quarantième anniversaire. Manzanillo attend toujours les Etats-Unis, qui s'en sont retirés unilatéralement et sans la moindre explication.

M. WALTERS (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'espagnol) : Je regrette d'avoir à faire un sort aux accusations du représentant du Nicaragua, mais cela s'impose. Je n'aurai pas besoin de 10 minutes pour rappeler ici que c'est le Nicaragua qui a tué nombre de ses propres citoyens, qui a proclamé la révolution sans frontières et qui se trouve en fait en état de guerre contre ses propres voisins depuis plusieurs années déjà. C'est ce même gouvernement qui avait promis la liberté de la presse, la liberté de parole et d'expression, la liberté du culte. Ce gouvernement se pose en victime attaquée, alors que les véritables victimes sont les voisins du Nicaragua, qui dispose aujourd'hui d'une armée plus forte que celles de la quasi-totalité de tous ses voisins réunis.

Parlant de guerre sale, qui porte la guerre en dehors du Nicaragua, dans d'autres pays? Le représentant du Nicaragua parle de gouvernement légitime. Un gouvernement est-il légitime quand l'opposition n'a pas accès à la presse, à la radio ou à la consultation populaire?

Je ne comprends pas toutes ces accusations portées contre mon pays. Mon pays a combattu dans deux grandes guerres au cours de ce siècle pour la libération de l'homme. Nous n'avons annexé aucun territoire, nous n'avons obligé personne à être américain.

En vérité, lorsque le Gouvernement du Nicaragua est venu au pouvoir, nous avons été les premiers à lui apporter notre aide, jusqu'au moment où il a tombé le masque, montrant ce qu'il était réellement : un gouvernement qui n'a aucune intention de partager le pouvoir avec qui que ce soit; il a épousé la théorie du marxisme-léninisme qui est contre le partage ou l'alternance du pouvoir avec d'autres groupes politiques et nous voyons très clairement aujourd'hui ce qui se passe. M. Ortega a dit que le sandinisme ne saurait exister sans marxisme-léninisme. Nous savons bien de qui il s'agit. Mais ce ne sont pas là

M. Chamorro Mora (Nicaragua)

les promesses qui avaient été faites auparavant aux Etats américains, et qui nous ont amenés à parrainer une résolution de l'Organisation des Etats américains (OEA) demandant le renversement du Gouvernement de Somoza.

En vérité, en tant que démocratie où le peuple est libre d'exprimer sa volonté, nous n'avons pas de leçons à recevoir d'une dictature de ce genre.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Le représentant du Nicaragua a de nouveau demandé à exercer son droit de réponse. Je lui donne la parole.

M. CHAMORRO MORA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Je n'aurai pas besoin non plus des cinq minutes qui me sont allouées. Je ne crois pas avoir besoin de répéter ce que j'ai clairement dit dans ma précédente intervention, et que d'ailleurs toute la communauté internationale sait fort bien. Je souhaiterais seulement faire quelques observations très brèves.

Le représentant des Etats-Unis a fait état de promesses du Nicaragua. Je voudrais lui dire que nous n'avons jamais fait de promesses et que nous n'en ferons jamais; nous n'avons pas prétendu aboutir à quelque accord que ce soit avec les Etats-Unis, qui serait au détriment de la souveraineté de notre pays. Le seul engagement que nous ayons pris est envers le peuple nicaraguayen, qui soutient massivement notre révolution et notre gouvernement.

Nous n'allons pas faire le jeu de la politique des différents représentants des Etats-Unis qui tentent de se défendre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Nous n'allons pas parler des problèmes internes du Nicaragua ni de ceux des Etats-Unis. Nous n'allons pas parler de ce que les Etats-Unis ont fait et continuent de faire aux Indiens américains et aux Noirs américains, ni d'autres questions qui sont des affaires intérieures des Etats-Unis. Je rappellerai seulement - le représentant des Etats-Unis ayant appelé mon attention sur le fait que son pays avait livré deux guerres en ce siècle - que l'histoire de l'Amérique latine est jalonnée d'interventions de la part des Etats-Unis dont le but n'était pas de lutter pour la liberté des peuples d'Amérique latine, mais, bien au contraire, de les assujettir à la domination et aux intérêts impérialistes des Etats-Unis d'Amérique. Afin de rafraîchir la mémoire et les connaissances du représentant des Etats-Unis, je m'offre à lui faire parvenir le livre de Gregorio Selser, écrivain argentin, qui sait de quoi il parle et mentionne plus de 100 interventions américaines en Amérique latine au cours de ce seul siècle.

La séance est levée à 19 h 40.